

Store
Shopping. No limit.

iPhone 6+
Meilleurs Voeux
2015
Tél: 06 600 0000

A découvrir dans nos boutiques :
Pointe-Noire : 319 Avenue Charles de Gaulle
Brazzaville : Boulevard Sassou Nguesso, Centre-ville

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.net



N° 3499 du Mardi 2 Juin 2015 - 63^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Abbé Jacques Bouekassa, prêtre fidei donum en Guadeloupe

«Je suis venu à Brazzaville, pour préparer mes 40 ans de sacerdoce»



(P.12)

Arrondissement 3 Poto-Poto (Brazzaville)

Aimé Bembe assure le transport des candidats au bac
(P.7)

Eliminatoires CAN U23 2015

Le Congo, bon pour le dernier tour!
(P.23)

Ernest Denis Souamy, directeur général de l'Arap

«La filière pétrolière devrait contribuer à l'amélioration de la vie des populations»
(P.19)

Présidence de la République

Les consultations présidentielles ont repris cette semaine
(P.3)

F.p.a (Fondation perspectives d'avenir)

Denis Christel Sassou-Nguesso offre 25 bourses d'études aux jeunes Congolais
(P.7)



U.m.p (Union pour un mouvement populaire)

Un candidat sera présenté à l'élection présidentielle de 2016
(P.3)

Commentaire

Quelle est la meilleure voie pour 2016?
(P.6)

Editorial

Mettre la planète foot dans l'ère de l'équité et de la démocratie véritable!
(P.3)

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où.
Choisissez OKEN PALACE HOTEL

BP : 2660 - Tél : 06 529 11 74 / 05 513 13 73
E-mail : info@okenpalacehotel.com
Site Web : www.okenpalacehotel.com
itué au quartier Fouks, derrière la station X-Oil, à Pointe-Noire (Congo)

APPELS A CANDIDATURE BGFIBank CONGO

Code: BZV4/05/2015

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank Congo leader sur le secteur bancaire, recherche :

Un Comptable de Banque confirmé (H/F)

Mission :

Assurer la fiabilité des imputations comptables, veiller à la comptabilisation des dépenses de la banque conformément aux lois et règlement en vigueur. Etablir les déclarations fiscales, sociales mensuelles et procéder au paiement dans les délais.

Activités et Tâches :

- Etablir les états comptables nécessaires à la comptabilité générale et à la gestion financière afin d'établir les performances financières de la Banque ;
- Réconcilier la comptabilité avec l'outil de gestion, analysez les écarts et les solutionnez ;
- Mettre en œuvre les contrôles et les solutions pour gérer ces écarts ;
- Réviser les comptes, analysez le résultat fiscal social ;
- Participer à l'élaboration des reportings et des synthèses comptables,
- Etablir les déclarations fiscales et sociales ;
- Effectuer le paiement des factures fournisseurs, le suivi des litiges et la justification des comptes;
- Réaliser des arrêtés comptables mensuels et les déclarations des diverses taxes;
- Etablir les états réglementaires et calcul de certains ratios.
- Contrôler la cohérence d'ensemble de tous ces reportings.

Profil recherché :

- De formation supérieure de niveau Bac+4/5 en Comptabilité et Gestion orienté Banque et Finance ;
- Vous justifiez d'une expérience réussie de 3 à 4 minimum, idéalement acquise dans le secteur bancaire et/ou en Cabinet ;
- Vous possédez une expertise technique qui vous permettra d'appréhender rapidement le poste ;
- Vous maîtrisez parfaitement Excel et idéalement Delta Bank ;
- Vous êtes rigoureux et doté d'un sens aigu de l'initiative ;
- Vous possédez les qualités suivantes : autonomie, rigueur, capacité de communication, organisation, discrétion et polyvalence.

Cette offre vous intéresse ? Merci d'envoyer votre CV détaillé ainsi qu'une Lettre de motivation à l'adresse suivante : [recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com](mailto:recrutement.bgfibankcongo/bgfi.com) ou sur www.bgfi.com. (Merci d'indiquer en objet le poste pour lequel vous postulez).

VALIDITE DE L'OFFRE JUSQU'AU 05 JUIN 2015



www.bgfi.com



Présidence de la République

Les consultations présidentielles ont repris cette semaine

Après la pause du week-end et la visite du président de la République, à Abuja, la capitale fédérale du Nigeria où il a assisté à l'investiture du nouveau président nigérian, Mouhamadou Buahri, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a repris les consultations avec les forces vives de la Nation, dès le lundi 1^{er} juin 2015, dans la matinée.

Ainsi, les personnalités suivantes ont été reçues en audience: Sa majesté le roi de Mbé, Auguste Nguembo, André Obamitlou, président du sénat; Clotaire Ouelo (Front citoyen pour le changement de la Constitution); Camille Bongou (Société des philosophes de l'Université Marien Ngouabi); Ange-Edouard Pongui, ancien premier ministre; la Coalition des associations unies pour le développement du Congo; Andro-le Fernand Miaka, du P.s.p (Parti pour la solidarité et le progrès), fondé par Willy Mansanga; Alexis Ndinga, de l'Association G. Capo (Génération concorde pour l'action politique). Sont programmés pour la journée de mardi 2 juin: Sa majesté le roi de Loango Moe Makosso IV; Alphonse Mouissou-Poaty, ancien président de l'Assemblée nationale; la Confédération syndicale du Congo (C.s.c.); Emmanuel Valentin Sombou, (Association dynamique pour la paix), regroupant les ex-combattants du Niari; le pasteur Freddy Ngodouma (Rac, Ras-

semblement chrétien); Jean-Marc Thystère-Thicaya, président du R.d.p.s; Armand Mpourou (Dynamique pour le développement du Congo), parti situé à l'opposition et membre du Frocad (Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et pour l'alternance démocratique); El Hadj Djibril Bopaka (Conseil islamique); Stalgar Gantsiala (Collectif des associations des étudiants de l'Université Marien Ngouabi).

Le social est aussi évoqué

En dehors des sujets dominants que sont le débat constitutionnel et le dialogue, bien d'autres sujets sont abordés par les délégations et les personnalités reçues par le président de la République, notamment les questions sociales. Cela va du quotidien des Congolais (eau, électricité), au transport en commun, la santé, l'éducation, etc. Aujourd'hui, les villes congolaises, particulièrement Brazzaville et Pointe-Noire, sont en proie à l'insalubrité. Les voies goudronnées ne sont

Le président Sassou-Nguesso (à d.)



pas entretenues, d'où le mauvais état de nombreuses routes qui rendent la vie difficile aux citoyens. Pourtant annoncés, les nouveaux bus de transport en commun n'ont toujours pas fait leur apparition sur la voie publique, ni à Brazzaville ni à Pointe-Noire. Autant dire que le social fait partie des préoccupations à mettre au cœur du dialogue.

Le Nigeria, une alternative pacifique et démocratique

Le président Denis Sassou-Nguesso a séjourné à Abuja où il a assisté, vendredi 29 mai, à l'investiture du nouveau président nigérian, Mouhamadou Buhari (72 ans), aux côtés d'autres chefs d'Etat, comme le Sud-Africain Jacob Zuma, et des ministres des affaires étrangères des grandes puissances

comme John Kerry (Etats-Unis) et Laurent Fabius (France). Elu le 28 mars dernier, avec 53,9% des voix, le nouveau président nigérian est issu du camp de l'opposition. L'élection présidentielle de mars dernier a permis une véritable alternance démocratique au Nigeria. Le nouveau président élu est musulman du Nord, avec pour vice-président un chrétien originaire du Sud, tandis que le président battu, Goodluck Jonathan, est chrétien originaire du Sud qui avait un vice-président musulman du Nord. Terriblement confronté au mouvement terroriste Boko Haram, le Nigeria a, malgré tout, prouvé à la face du monde, que c'est une grande Nation démocratique où le dialogue fait partie de la vie politique courante.

Joël NSONI

U.m.p (Union pour un mouvement populaire)

Un candidat sera présenté à l'élection présidentielle de 2016

Les membres du bureau politique de l'U.m.p (Union pour un mouvement populaire), parti situé au centre, ont tenu leur huitième session ordinaire, samedi 30 mai 2015, à l'hôtel-résidence Marina, à Brazzaville, sous le thème: «Vers un candidat du centre à l'élection présidentielle de 2016», sous le patronage de Digne Elvis Okombi-Tsalisan, président de ce parti, qui a réaffirmé sa position en faveur du dialogue national inclusif et son soutien aux consultations politiques initiées par le chef de l'Etat.

L'U.m.p, parti du centre qui a obtenu des conseillers locaux lors des dernières élections locales, déplore sa collaboration entre le P.c.t et les partis du centre. Dans son discours d'ouverture, le président de ce parti, Okombi-Tsalisan, a, tout d'abord, circonscrit le contexte international de la huitième session du bureau politique «marqué par quatre événements majeurs: la situation de chars au Burundi; le scandale de corruption à la Fifa; la procédure de destitution du président malgache et les consultations politiques en République du Congo». Il a appelé le peuple burundais au dialogue: «Pour avoir expérimenté la violence dans notre pays, nous sommes en droit d'appeler le peuple du Burundi à privilégier le dialogue, comme moyen de résolution des contradictions en politique. En la matière, le Congo, qui est sorti de plus d'une décennie de conflit politique dans les années 90, peut servir de modèle, car c'est par le dialogue que ce pays a ouvert ce nouveau cycle de démocratie apaisée. Ce dialogue qui mérite d'être renforcé par le respect de l'autre dans sa différence», a-t-il dit.

Au plan national, il a réaffirmé le soutien «sans faille» de son parti aux consultations politiques initiées par le chef de l'Etat. Car, selon lui, «ce n'est que dans le dialogue, par le dialogue et au moyen du dialogue que nous pourrions civiliser le débat politique dans notre pays». Il a déploré l'absence d'une partie de l'opposition, notamment le Frocad, à cette initiative républicaine. «Je voudrais dire à nos amis, qu'au-delà de nos convictions, nous avons la République. Cette République une et indivisible, avec ses traditions, us et coutumes. Je voudrais aussi aux organes de l'Etat chargé de gérer ces consultations, d'éviter de nous conduire à une théâtralisation. Dans les coutumes républicaines, le chef de l'Etat consulte les grands courants politiques et de la société civile. Ne désacralisons pas la fonction du chef de l'Etat», a-t-il relevé.

S'agissant de la collaboration entre le P.c.t et les partis du centre, il a rappelé que de 2009 à ce jour, dans le cadre de cette coopération, les partis du centre n'ont même pas pu avoir un chef de quartier, pour ne pas dire un chef de zone ou de bloc. Selon lui, la



Digne Elvis Okombi-Tsalisan. (Ph d'archives)

collaboration avec ce parti s'est caractérisée par «le mépris, l'arrogance, le manque de franchise et d'honnêteté». «A titre d'exemple, plusieurs enfants ont été faits dernière notre dos. Des organisations sans une base légale sont créées et entretenues au nom du centre, malgré les protestations faites parfois au secrétariat permanent de ce parti. Et même lorsque nous avons eu des élus, à l'issue de ces élections locales, et qu'au nom de l'élegance politique, il s'agissait de donner aux autres composantes, une place représentative dans les bureaux, le P.c.t a brillé par une gourmandise...». C'est pourquoi l'U.m.p a décidé de dénoncer sa collaboration avec le P.c.t. Enfin, l'U.m.p a décidé de présenter un candidat à l'élection présidentielle de 2016. Pour y parvenir, il estime qu'il

faut créer les conditions d'une mouvance présidentielle à l'horizon 2016. Le plan d'action 2015-2020 de ce parti exprime, clairement, ses ambitions d'arriver au pouvoir: la première, c'est d'arriver au pouvoir en 2016, «car nous sommes un parti de gouvernance»; la deuxième est d'avoir un groupe parlementaire à l'horizon 2017; la troisième est de gagner un conseil à l'horizon 2019. «Nous en avons les moyens humains; nous en avons les capacités intellectuelles. Il nous faut inventer, alors, des mécanismes de mise en œuvre et de financement de ce plan d'actions. Dans ce contexte de financiarisation outragieuse de la vie politique, à cette période de l'argent-roi, il nous faut adapter notre stratégie», a dit le président de l'U.m.p.

Pascal-Azad DOKO

Editorial

Mettre la planète foot dans l'ère de l'équité et de la démocratie véritable!

C'est le sport roi! Une des inventions les plus populaires en matière de sport collectif, qui ne cesse de faire sa progression à travers le monde. Réserve aux hommes depuis sa structuration par les Anglais au 19^{ème} siècle, le football est aussi entré dans l'ère du genre avec l'apparition du football féminin, à la fin du même siècle, toujours en Angleterre. Depuis 1904, ce sport collectif, qui passionne les Nations, est chapeauté par une structure associative qui la dirige de main de maître: la Fédération internationale de football association, en sigle Fifa, créée à Paris, le 21 mai de cette année-là, par sept fédérations européennes (France, Suisse, Danemark, Espagne, Suède, Belgique et Hollande). Par esprit insulaire, les Anglais, qui sont pourtant à l'origine de la structuration de ce sport collectif, ne rejoignent la Fifa que quelques mois plus tard, ayant refusé d'y adhérer à la fondation. Empire dominé par les Européens, la Fifa est devenue, rapidement, un véritable gouvernement planétaire à côté des gouvernements des Etats. Elle agit de manière souveraine sur la planète foot et n'obéit qu'à ses propres règles. Association, tenez-vous bien, à but non lucratif, ayant son siège à Zurich, en Suisse, la Fifa possède tous les droits sur les Coupes du monde de football (hommes et femmes), créée par son président français, Jules Rimet, avocat de formation, à la tête de cette fédération internationale pendant 33 ans (de 1921 à 1954); le plus long règne, suivi de celui du Brésilien Joao Havelange (1974-1998). Il est certain que le Suisse Sepp Joseph Blatter qui vient de décrocher son cinquième mandat de quatre ans, sur fond d'un rocambolesque double scandale de corruption révélé par les Américains et les Suisses, aura le troisième plus long règne.

Depuis Joao Havelange, la Fifa fait régulièrement l'objet d'accusations de corruption. En 1999, un prodigieux auteur anglais, David Anthony Yallop, publie, à Londres, un livre sur la Fifa intitulé: «Comment ils ont volé le jeu». Il y dénonce les élections truquées, la magouille, le trafic d'influence, la corruption, etc. D'autres publications suivront, tout comme des articles dans la presse qui parlent des scandales d'élections truquées et de corruption.

L'attribution des coupes du monde à la Russie (2018) et au Qatar (2022) a plongé la Fifa dans un tourbillon de critiques et d'accusations de corruption. Une enquête initiée par elle-même a fini par se retourner contre elle. Malgré cela, personne ne s'attendait à la bourrasque qui allait s'abattre sur elle à la veille de son dernier congrès: sept hauts responsables de la Fifa sont spectaculairement arrêtés dans un hôtel de Zurich, le mercredi 27 mai, par la police suisse agissant à la demande des autorités américaines. En même temps, la police suisse effectuait la perquisition du siège de la Fifa, dans une affaire distincte relative à l'attribution des Mondiaux de 2018 et 2022. Au total, quatorze hauts responsables et fonctionnaires de la Fifa sont visés par des accusations de blanchiment, détournement de fonds et rackets sur des compétitions de la zone Concacaf (la fédération regroupant l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et les Caraïbes), et également, dans l'attribution de la Coupe du monde 2010 à l'Afrique du Sud. Quoique réélu le vendredi 29 mai dernier, Sepp Blatter est vivement critiqué et on ne lui donne pas grande chance de terminer convenablement son cinquième mandat. D'autant plus qu'il a reconnu, lui-même, que d'autres mauvaises nouvelles sont à venir.

Au regard de ces scandales à répétition, du système électoral pourri et des intérêts qu'elle engrange (2 milliards d'euros à la Coupe du monde d'Allemagne en 2006; 3,4 milliards d'euros à la Coupe du monde sud-africaine en 2010), la Fifa mérite d'être réformée, pour approfondir sa démocratie interne et aller vers l'équité. Sa présidence devrait, par exemple, être tournante, par zone, avec un nombre de mandats limités à deux. Cela permettrait, sans doute, de la libérer des griffes des puissants lobbies qui s'y sont incrustés.

Joachim MBANZA

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Autres pays d'Afrique
6 mois		96 Euros
Retrait sur place:	15.600	192 Euros
Expédié:	23.400	
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
	France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
	91 Euros	100 Euros
	182 Euros	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Première réunion du Comité de pilotage du P.r.c.c.e

Préserver l'avenir de ce programme au-delà de 2015

Programme financé par l'Union européenne et dont le C.d.e (Centre pour le développement de l'entreprise) assure la mise en œuvre, le P.r.c.c.e (Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales) a pour objectif l'amélioration de la compétitivité de l'économie congolaise par la diversification du tissu entrepreneurial et l'amélioration de l'environnement dans lequel évolue le secteur privé. De manière spécifique, ce programme vise, d'une part, à améliorer les capacités des administrations à définir et mettre en œuvre des politiques sectorielles et à mettre en place un climat des affaires favorable au développement des P.m.e/T.p.e (Petites et moyennes entreprises/Très petites entreprises, d'autre part, à soutenir, de manière durable, le développement des P.m.e/T.p.e. Sous le patronage d'Armand Bienvenu Voudibio, directeur de cabinet du ministre de l'industrie et du développement industriel, et en présence, entre autres, de Didier Akue, gestionnaire du P.r.c.c.e, le comité de pilotage de ce programme s'est réuni, le mercredi 27 mai 2015, dans la salle de réunion dudit département ministériel, à Brazzaville.



Les membres du Comité de pilotage, pendant la réunion.

place des plateformes des acteurs de la filière agro-industrie, à Brazzaville et à Pointe-Noire; organisation des concertations et mise en place des plateformes des acteurs des acteurs de la filière B.t.p (Bâtiment, travaux publics), à Brazzaville et à Pointe-Noire. Parmi les activités réalisées dans le domaine de l'appui au développement durable des P.m.e, le gestionnaire du P.r.c.c.e a énuméré, entre autres: formation de consultants congolais à l'outil de diagnostic Fundes, à Brazzaville et à Pointe-Noire; formation des accompagnateurs des porteurs de projets; formation des cadres des P.m.e en montage des dossiers de soumission des offres aux marchés publics; étude sur l'identification des besoins des organismes d'appui au secteur privé; cartogra-

phie de la filière avicole; démarrage de la mission de structuration de cluster de la filière avicole, à Brazzaville et à Pointe-Noire; étude de terrain pour la mise en place du mécanisme «chèque service»; étude de conception du mécanisme «chèque service»; et démarrage de la mission de renforcement des capacités des bureaux d'étude congolais dans le cadre du «chèque services». Initialement prévu pour trois ans (2014-2016), le P.r.c.c.e prendra fin en décembre 2015. Suite à une décision de la réunion des ministres A.c.p.-U.e ayant demandé la fermeture du C.d.e. Aussi, pour préserver l'avenir de ce programme au-delà de 2015, le comité de pilotage a pris un certain nombre de décisions. «Nous avons décidé que le bureau du comité de pilotage puisse, très rapidement, entrer en contact et en négociation, d'une part, avec la délégation de l'Union européenne, et, d'autre part, avec le Conseil d'administration du C.d.e, pour voir dans

Cette réunion était l'occasion indiquée, pour Didier Akue, de faire le point des activités réalisées par le P.r.c.c.e, dans le domaine de l'appui à l'amélioration du climat des affaires et dans celui de l'appui au développement durable des P.m.e. Les activités menées dans le domaine de l'appui à l'amélioration du climat des affaires sont: élaboration de la cartographie du secteur privé; élaboration du plan de sensibilisation du secteur public et démarrage de la mission; élaboration du plan de sensibilisation du secteur public et démarrage de la mission; organisation des concertations et mise en place des plateformes des acteurs de la filière bois, à Brazzaville et à Pointe-Noire; organisation des concertations



Didier Akue.

et mise en place des plateformes des acteurs de la filière logistique, à Brazzaville et à Pointe-Noire; organisation des concertations et mise en

C2A Conseils Associés en Afrique Congo
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Partenaire STC PARTNERS
327, Avenue Marien Nguoubi, Imm. SCI les Cocotiers,
1er étage appt. 102
B.P: 4905, Pointe-Noire/Tél.: 06 953 97 97

AFRICAN IRON EXPLORATION SA
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 50 000 000 F. CFA
Siège Social: 278, avenue Nguéli-Nguéli, Pointe-Noire/
République du Congo

NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes du procès-verbal constatant les décisions du Conseil d'Administration, en date du 08 mars 2015, de la société AFRICAN IRON EXPLORATION, société immatriculée au RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/11 B 2433, le Conseil d'Administration a nommé comme président du Conseil d'Administration Monsieur Antonie Willem DIEDERICKS, en remplacement de Monsieur PETER ERNST VENTER, démissionnaire, et a nommé comme Directeur Général, Monsieur MARK POTGIETER.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 15 DA 666 du 21 mai 2015.
Modification du RCCM de Pointe-Noire, en date du 21 mai 2015.

Pour avis.

quelle mesure nous pouvons capitaliser les acquis de ce qui a été fait, depuis le début de ce programme, et, ensuite, regarder comment nous pourrions faire pour poursuivre ce programme au-delà du P.r.c.c.e actuel. Et, d'autre part, nous avons, compte tenu de l'urgence de cette décision, demandé que le bureau puisse, dans la mesure

du possible, prendre également contact avec les expériences qui ont été menées au Cameroun, au Botswana, et en Afrique de l'Ouest, afin de donner une chance supplémentaire à ce programme de réussite au-delà de 2015, a expliqué Armand Bienvenu Voudibio.

Véran Carrhol YANGA



COOPERATION CONGO - UNION EUROPEENNE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES EN REPUBLIQUE DU CONGO - (PRCCE)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la sélection des cabinets, des bureaux d'études, des centres de formation et des organismes d'appui aux entreprises installés au Congo dans le cadre de la mise en place du mécanisme «chèque service»

UGP PRCCE/AMI 004/2015

Le Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales en République du Congo (PRCCE) a pour objectif l'amélioration de la compétitivité de l'économie congolaise par la diversification du tissu entrepreneurial et l'amélioration de l'environnement dans lequel évolue le secteur privé. De manière spécifique, le Programme vise d'une part à améliorer les capacités des administrations à définir et mettre en œuvre des politiques sectorielles et à mettre en place un climat des affaires favorables au développement des Petites et Moyennes Entreprises/ Très Petites Entreprises (PME/TPE), d'autre part à soutenir de manière durable le développement des PME/TPE.

Ce Programme dont le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE) assure la mise en œuvre, est financé par l'Union Européenne.

Dans le cadre de ses activités, le PRCCE apporte un appui au développement durable des PME/TPE notamment par l'amélioration de leur accès aux services non financiers grâce notamment à la mise en place d'un mécanisme de «chèque service».

A cet effet, l'Unité de Gestion du Programme (UGP) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt en vue d'identifier et de sélectionner des cabinets, des bureaux d'études, des centres de formation et des organismes d'appui aux entreprises installés au Congo sur la base de leur expertise dans différents domaines/BDS ci-dessous indiqués.

Les critères de sélection qui seront appliqués à tous les cabinets, les bureaux d'études, les centres de formation et les organismes d'appui aux entreprises sont:

- avoir un statut légal reconnu au Congo; - être installé dans un local professionnel; - disposer des équipements professionnels (ordinateur, salle de réunion, logiciels, etc.); - avoir exercé une activité continue pendant au moins un an; - disposer des preuves de capacité technique: au moins 3 références dans les domaines d'expertise du cabinet/bureau d'études/centre de formation/organisme, présentation de la structure, et catalogue des produits offerts; - présenter les CV des experts spécialisés avec expérience avérée.

Les cabinets, bureaux d'études et organismes peuvent présenter leurs candidatures à la qualification en consortium (groupement) Les différents domaines/BDS retenus dans le cadre de cet Appel à

Manifestation d'Intérêt sont présentés ci-dessous et détaillés dans l'annexe 4:

Produits standards pour les créateurs d'entreprises et les PME existantes

CREATEURS D'ENTREPRISE

1. *Germes/Trie
 2. *Germes/Créer
 3. *Germes/Gérer
- PME**
4. *Gestion des ME et éducation financière
 5. *Diagnostic Flash
 6. Montage de business plan
 7. Conseil juridique et fiscal
 8. Gestion de la trésorerie
 9. Recouvrement des créances
 10. Conseil en projet d'entreprise
 11. Conseil en communication globale
 12. Développement et mise en œuvre de stratégies marketing
 13. Maintenance et gestion des équipes
 14. Stratégie des ressources humaines
 15. Stratégie financière
 16. Contrôle et comptabilité de gestion
 17. Conseil juridique et fiscal
 18. Organisation administrative et du travail
 19. Mise en conformité des procédures comptables

Secteur Agro-industrie

20. Procédé amélioré de production des agro ressources: huile de palme
21. Optimisation du séchage amélioré des agro ressources
22. Séchage amélioré du poisson salé
23. Optimisation du fumage du poisson et du poulet
24. Conservation et transformation de fruit
25. Greffage et marcottage des arbres fruitiers
26. Distillation et formulation des essences aromatiques
27. Technique d'élevage des porcs locaux
28. Technique de formulation d'aliment de bétail à base de denrées locales (poulet et porc)

Secteur Logistique

29. Transit et procédure de dédouanement
30. Achat, approvisionnements et gestion des stocks
31. Logistique commerciale, distribution, transport.

Secteur BTP

32. Gestion des projets de construction BTP
33. Technologie de l'information et de la communication (SAGE, Ligne 100, Auto CAD, Data cotation BTP, Base de données)

Secteur bois

34. Gestion d'une exploitation forestière
 35. Techniques de martelage (diamètre, cubage, reconnaissance des essences)
 36. Techniques de sylviculture
- Pour les services marqués d'un *, seuls les cabinets, les bureaux d'études, les centres de formation et les organismes d'appui aux entreprises ayant suivi les formations organisées par le PRCCE pourraient être éligibles.

Les cabinets, les bureaux d'études, les centres de formation et organismes intéressés sont invités à consulter le site www.cde.int pour toutes les informations nécessaires concernant cet appel à manifestation d'intérêt. Ils doivent remplir et soumettre leurs manifestations d'intérêt sur la base de formulaires disponibles à travers le site www.cde.int et en cliquant sur le lien sécurisé suivant:

https://drive.google.com/folderview?id=0BxWtKlQR_3ZnfnZrWNlNlWhYVIQyVWJENIFRbzJtVDVQMzIYYmJpdDd1LVNzd2FqOWd0akE&usp=sharing

Le courriel soumettant la manifestation d'intérêt doit être intitulé «Appel à manifestation d'intérêt UGP PRCCE/AMI 004/2015» ainsi que les domaines où se concentre votre expertise (par exemple produit 2, 4, 7, et 10) et être envoyé à l'adresse suivante: cdeproposals@cde.int

Toutes les questions doivent être adressées uniquement au Procurement Officer du CDE via l'adresse mail: cdeproposals@cde.int. Les réponses aux différentes questions seront publiées sur le site du CDE.

La date limite de soumission des manifestations d'intérêt est fixée pour le 18.06.2015 à 20 h 00 (heure de Bruxelles).

Dossier de Candidature pour les bureaux d'étude doit contenir:

1. Manifestation d'intérêt (Annexe 1), y compris:
 - Preuve d'enregistrement des sociétés ou des organismes
 - Présentation des domaines de compétence
 - Références professionnelles
2. Formulaire de déclaration sous serment (Annexe 2)
3. CV ou CVS du personnel/experts (Annexe 3)
4. Sélection des domaines de compétence indiqués dans la liste des produits (Annexe 4)

Les annexes de cet Appel à manifestation d'intérêt se trouvent sur le lien sécurisé suivant: https://drive.google.com/folderview?id=0BxWtKlQR_3ZnfnZrWNlNlWhYVIQyVWJENIFRbzJtVDVQMzIYYmJpdDd1LVNzd2FqOWd0akE&usp=sharing

Cospesco (Commission spéciale de coopération entre Kinshasa et Brazzaville)

Jumelage triangulaire entre Brazzaville, Kinshasa et Dakar, nouveau membre

La Cospesco (Commission spéciale de coopération entre Kinshasa et Brazzaville) a tenu sa 17^{ème} assemblée générale ordinaire à Kinshasa, le mardi 26 mai 2015. Sous les auspices d'André Kimbuta-Yango, président en exercice de la Cospesco, gouverneur de la ville-province de Kinshasa. En présence de Hugues Nguelondélé, vice-président de ladite commission et maire de Brazzaville, et de Khalifa Ababacar Sall, maire de Dakar, ville devenue membre de la Cospesco. A cette occasion, les trois villes ont signé, mercredi 27 mai 2015, un protocole de jumelage triangulaire, afin de promouvoir les relations amicales et fraternelles entre elles.

Jusqu'à-là, la Cospesco ne comptait que deux villes membres: Kinshasa et Brazzaville. Désormais, la ville de Dakar, capitale du Sénégal, en Afrique de l'Ouest, en est devenue la troisième membre. Dans une conférence de presse qu'il a donnée à Brazzaville, vendredi 29 mai 2015, Emma Clesh Atipo-Ngapi, premier secrétaire du bureau du conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville, secrétaire adjoint de la Cospesco, a expliqué la quintessence de l'accord de jumelage triangulaire signé par les villes de Brazzaville, Kinshasa et Dakar. Selon les termes de ce protocole d'accord, les trois villes conviennent de promouvoir «les relations amicales et fraternelles existant, si heureusement, entre les peuples de la République Démocratique du Congo, de la République du Congo et de la République du Sénégal», et «d'apporter leur contribution au développement constant et harmonieux de la coopération

entre les trois villes», qui sont membres de l'A.i.m.f (Association internationale des maires francophones) et de C.g.i.u.a (Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique), des organisations mues par la volonté d'unir leurs efforts pour le développement. Tenant compte de tous ces atouts, les trois villes ont décidé de s'unir dans un «jumelage triangulaire». Par conséquent, elles se sont engagées «à promouvoir des échanges culturels, économiques, commerciaux, sociaux, sportifs et touristiques; rapprocher leurs administrations et leurs populations, par le partage des expériences respectives; mettre en œuvre des projets susceptibles de contribuer au développement et à la promotion de la coopération décentralisée entre elles; agir, de manière concertée, pour la résolution des conflits et promouvoir l'idée des maires médiateurs». Enfin, les modalités de mise en œuvre du protocole de jumelage seront déterminées par les échanges ultérieurs



Emma Clesh Atipo-Ngapi.



Khalifa Ababacar, Hugues Nguelondélé et André Kimbuta Yango.

entre les autorités des trois villes. Signalons que dans un proche avenir, la Cospesco pourra élargir son champ d'action avec l'entrée de Cotonou, capitale de la République du Bénin, comme quatrième ville membre.

Née sur le bassin du Congo, la Cospesco s'élargit ainsi, progressivement, grâce au dynamisme de Hugues Nguelondélé et de son homologue et frère, André Kimbuta-Yango.

Pascal BIOZI KIMINOU

Franck Linda Moyabat-Noumazalay, représentant au Congo de l'O.m.p.p

«Les Congolais ne supporteraient plus que ce pays reparte en arrière»

Ancien président du Conseil national de la jeunesse et du Réseau national des adolescents et jeunes du Congo, Franck Linda Moyabat-Noumazalay est, depuis le 20 mars 2015, le représentant au Congo de l'O.m.p.p (Organisation mondiale pour la paix), section Afrique. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il parle de ses nouvelles fonctions et de l'action qu'il entend mener dans le cadre de sa mission. Il annonce la création d'une organisation, «Le congrès républicain», qui va se consacrer à la promotion de la paix.



Linda Moyabat Noumazalay.

* Monsieur le représentant, comment avez-vous accueilli votre nomination?

** J'étais très heureux d'être élevé à ces fonctions. Je pense repartir sur le terrain, pour pouvoir aider et conscientiser le peuple africain, en général, et le peuple congolais, en particulier, autour de la paix et du développement. Parce qu'aujourd'hui la France et les Etats-Unis d'Amérique se sont développés autour de la paix et non autour de la guerre. Nous pensons qu'avec ce climat qui veut s'installer dans notre pays, ce climat négatif que nous avons toujours combattu, depuis des années, notre travail est important et urgent. Il y a plus d'une dizaine d'années qu'il y a eu la guerre civile dans notre pays, j'avoue que les Congolais ne supporteraient plus que ce pays reparte en arrière.

* Quels sont, selon vous, les critères qui ont milité à votre nomination?

** Comme vous le savez, j'étais, avant tout, président du Conseil national de la jeunesse du Congo et du Réseau national des adolescents et jeunes du Congo. L'Organisation mondiale pour la paix est un organe que nous avons créé en Zambie. Ce sont les Nations unies, elles-mêmes, qui, à cette époque, avaient demandé la création de cet organe. A notre rencontre au Burkina Faso, j'étais élevé comme président, au niveau africain. Tout ce que j'ai eu à faire, dans le passé, comme représentant de la jeunesse du Congo, comme représentant de la jeunesse dans les différents organes, a fait que je sois identifié comme jeune panafricain, pour représenter le Congo à l'Organisation mondiale pour la paix.

* Quelles sont, véritablement, vos missions?

** La mission qui est la nôtre, actuellement, c'est de conscientiser les populations, les acteurs politiques. Nous savons que, généralement, dans nos pays africains, comme le Congo, c'est la politique qui amène, souvent, les troubles et le désordre. Les hommes politiques se sentent auto-suffisants et riches. Ils pensent qu'ils ont tous les moyens, toute la capacité de galvaniser les foules autour d'eux, pour déroger au climat de paix. C'est pourquoi j'interpelle la conscience de tous les acteurs politiques, de toute la jeunesse congolaise et de tout le peuple congolais à sauvegarder la paix, à sauvegarder le Congo, notre bien commun, légué par nos ancêtres. Souvenons-nous de tous les chefs d'Etat, de tous les grands acteurs politiques et religieux qui ont fait ce pays et nous pensons que ce pays, nous ne pouvons pas le vendre au diable.

* Vous êtes aussi membre du comité central de la Force montante congolaise, le mouvement de jeunesse affilié au P.c.t, n'y a-t-il pas incompatibilité avec vos nouvelles fonctions?

** Je pense que, par rapport à mes nouvelles fonctions, il y a incompatibilité que je continue d'exercer comme membre du comité central de la F.m.c. Parce que, lorsqu'on parle de la paix, il faut avoir un comportement impartial. Il faut réellement se déterminer comme un acteur de la société civile.

* Dans ces conditions, que comptez-vous faire?

** Il est temps que je quitte la Force montante congolaise. Mais, je reste membre du P.c.t. Vous savez que je suis né dans ce parti, il n'y a pas de raison que je le quitte. Je ne reproche rien à ce parti. Mais, je dis, tout simplement, qu'il est temps, en tant que représentant de l'O.m.p.p, pour le compte du Congo, que j'exerce mes fonctions sans avoir des contraintes, demain, que j'appartiens, soi-disant, à une formation politique de jeunesse. Alors que ça, je n'en veux pas. Je veux, tout simplement, être impartial. Nous lancerons, peut-être, dans les jours à venir, le Congrès républicain, qui sera une organisation de débat autour de la paix, autour du développement. Nous pensons que la conscientisation devrait commencer à se faire à tous les niveaux, comme un cours et comme une doctrine que nous allons donner à tout le monde; faire en sorte que notre idéologie autour de la paix, garantisse l'intérêt général et le développement du Congo.

Propos recueillis par Pascal-Azad DOKO

Mouvement national «Scaling up nutrition»

Le Congo doté d'un cadre opérationnel de lutte contre la malnutrition

Au terme d'un atelier organisé du 25 au 27 mai 2015, à l'hôtel-résidence Elonda, à Kintélé, une banlieue située au nord de Brazzaville, sous le patronage du ministre Jean-Baptiste Ondaye, secrétaire général de la présidence de la République, en présence d'Anthony Ohemeng Boamah, coordonnateur-résident du système des Nations unies et représentant-résident du Pnud, et Mme Assumpta Mukabutera, déléguée du mouvement Sun, le cadre opérationnel pour la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la malnutrition a été adopté. L'atelier a rassemblé plus d'une soixantaine de participants, dont des parlementaires, des conseillers de la présidence de la République, des cadres des départements ministériels en charge des questions liées à l'alimentation et à la nutrition, des représentants des agences du système des Nations unies et des organisations de la société civile.

Pendant les travaux, les participants ont suivi deux communications, dont l'une a porté sur «le cadre stratégique de lutte contre la malnutrition au Congo», présentée par le Dr Lambert Kitembo, directeur de l'hygiène publique. Mme Assumpta Mukabutera, déléguée du mouvement Sun, a présenté le sous-thème: «Méthodologie d'élaboration du cadre opérationnel». Chaque communication a donné lieu à des échanges, pour la finalisation des documents examinés, qui sont des outils indispensables au Congo dans la lutte contre la malnutrition. Ainsi, les conclusions des débats ont abouti à la formulation des recommandations à l'égard du gouvernement sur le recrutement des nutritionnistes; le renforcement de la disponibilité des produits de prise en charge de la malnutrition dans les formations sanitaires; la création d'un laboratoire de contrôle de qua-

lité des aliments et l'organisation d'un atelier sur le suivi et l'évaluation du cadre opérationnel de lutte contre la malnutrition. «Nous restons convaincus que le reste du processus sera mis en œuvre avec la même détermination et la République du Congo sera comptée au nombre de bonnes pratiques qui contribueront à enrichir les connaissances du mouvement Sun dans le monde entier», a confié Anthony Ohemeng Boamah, à la fin des travaux. Clôturant les travaux, Jean-Baptiste Ondaye a laissé entendre que le travail n'est pas fini: «Pour être complet, dans ce registre, nous devons disposer, dès le début, d'un cadre de suivi-évaluation des différentes actions qui seront mises en œuvre. Le cadre stratégique de lutte contre la malnutrition élaboré pour notre pays, un outil essentiel qui nous permet d'établir des partenariats fructueux, exige l'élaboration d'un plan opé-

rationnel qui donnera des orientations sur la mise en œuvre des actions visant la promotion de la sécurité alimentaire et de la nutrition».

La malnutrition est un véritable problème de santé publique au Congo. Selon l'enquête démographique et de santé de 2011, la prévalence de la malnutrition aiguë au Congo est de 6,5%. Cette forme affecte, chaque année, plus de 60.000 enfants qui sont à haut risque de tomber malades et de mourir. La malnutrition chronique ou le retard de croissance touche un enfant de moins de 5 ans sur



Jean-Baptiste Ondaye.



Anthony Ohemeng Boamah, Jean Baptiste Ondaye et Mme Assumpta Mukabutera.

quatre, au Congo. Ce qui représente 134.000 enfants par an qui n'atteindront jamais leur plein potentiel de croissance. Le Congo devrait réduire jusqu'à 17,4% la prévalence de cette forme de malnutrition, d'ici à 2025, pour atteindre l'objectif de l'Assemblée mondiale de la santé, qui est de réduire d'au moins 40% la prévalence du retard de crois-

sance. Le Sun a été créé en 2010, sous le pilotage des Nations unies. C'est une initiative mondiale dénommée: «Mouvement Scaling up nutrition». Le Congo y a adhéré, le 8 octobre 2013. Le secrétariat général de la présidence de la République en est le point focal national.

Philippe BANZ

La vie chère à Ouesso, par effet de la municipalisation accélérée

La commune de Ouesso, avec sa terre argileuse, est transformée en un vaste chantier. A côté des infrastructures en construction, la ville bénéficie de 42 kilomètres de voirie goudronnée, dans le cadre de la municipalisation accélérée. Le chef-lieu du département de la Sangha, quatrième commune du pays, qui se prépare à accueillir les festivités nationales du 55^{ème} anniversaire de l'indépendance, voit sa démographie galoper. Conséquence: la vie devient de plus en plus chère. La population locale ne se consacre pas tellement à l'agriculture. Le fougou, la banane, l'oignon, etc. sont importés du Cameroun voisin, dans de grosses pirogues sur la Sangha et la Ngoko. Le kilo de viande de chasse (antilope, gazelle, etc.), vendu à 500 francs Cfa, a augmenté de prix, par diminution de la quantité. La viande de bœuf, importée du Cameroun et de la RCA, est 2700 francs le kilo. Une fortune, pour les familles locales. Comment encourager l'agriculture vivrière autour de Ouesso, pour nourrir une population en croissance rapide, voilà qui devrait être la préoccupation des pouvoirs publics. Signalons que Ouesso se prépare à accueillir, de nouveau, la première Dame, la semaine prochaine, pour patronner la journée de réconciliation nationale, le 10 juin prochain. Une cérémonie de lavement des mains y est prévue.

Le R.c réclame le respect de son logo: le coq

Les logos sont des marques déposées, c'est-à-dire enregistrées et donc protégées. Quand ils sont enregistrés au Ministère de l'intérieur, les partis et autres associations font connaître leurs logos, pour qu'ils ne soient pas utilisés par d'autres. Cette semaine, les dirigeants du R.c (Rassemblement citoyen), parti situé à la majorité, étaient surpris de constater que le logo de leur parti, le coq, est utilisé par la C.a.d.d (Convention pour l'action, la démocratie et le développement), un parti situé à l'opposition, à travers des banderoles déployées dans la ville-capitale. Des démarches ont été menées auprès du Ministère de l'intérieur, pour que la C.a.d.d change de logo. Depuis sa création, dans les années 90, le R.c. a toujours comme logo le coq.

Les autobus de la S.t.p.u assureront le déplacement des candidats au bac

Les Brazzavillois seront, certainement, heureux de voir circuler, pour la première fois, mardi 2 juin 2015, les bus de la nouvelle S.t.p.u (Société des transports publics urbains) de Brazzaville. Dans un communiqué, les autorités du Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration sensibilisent la population sur le démarrage des activités de cette société. Mais, pour ce début, elles ont choisi une action sociale. La S.t.p.u assurera, seulement, le déplacement des candidats au baccalauréat vers leurs centres d'examen. L'accès est gratuit, mais il est subordonné à la présentation d'une convocation ou d'un badge. Ces autobus seront déployés dans la ville, afin de réduire le temps d'attente des élèves dans les arrêts de bus. Les autres citoyens doivent attendre la fin des épreuves du baccalauréat, car la S.t.p.u entrera, immédiatement, dans l'exploitation régulière du réseau urbain de Brazzaville. Voilà qui met fin au mythe tissé autour des autobus, pourtant très attendus, pour mettre fin aux souffrances des Brazzavillois.

Un propriétaire terrien fait démolir des maisons à Pointe-Noire

Pour un différend avec les acquéreurs des terrains qu'il avait vendus, un propriétaire foncier n'a pas eu d'autre solution que de prendre la décision de démolir des maisons qui y ont été construites. Cela s'est passé, mercredi 27 mai 2015, à Mayinga, un quartier de Ngoyo, le sixième arrondissement de Pointe-Noire. Une pelleteuse est passée sur ces maisons, les réduisant en gravats. C'est un huissier ayant réquisitionné, accompagné de quelques agents de la Force publique, qui a ordonné cette opération, qui s'est déroulée en l'absence des propriétaires. Les habitants du quartier se demandent s'il s'agit de l'exécution d'une décision de justice. Ils déplorent qu'elle se soit déroulée en l'absence des propriétaires. Au total, trois maisons ont été détruites. Les victimes, désormais sans abris, passent les nuits à la belle étoile. Elles ont fait recours à la justice, pour défendre leurs droits.

Des poissons retrouvés morts sur le littoral de Pointe-Noire

Le phénomène, constaté ces dernières semaines, interpelle les défenseurs de l'environnement, dans la capitale économique. L'océan Atlantique a charrié, ces dernières semaines, plusieurs poissons morts, toutes espèces confondues, sur la plage. Il suffit de longer le littoral, en remontant vers le pont du Bas-Kouilou, pour s'en rendre compte. Mais, la cause exacte de la mort de ces poissons, grands et petits, en voie de putréfaction avancée, demeure mystérieuse. On accuse les méthodes de pêche assimilables à une extermination massive des poissons. D'autres supputent un probable éclatement des pipelines conduisant le pétrole brut, laissant échapper le liquide dans la mer. En tout cas, les autorités habilitées devraient se pencher sur ce phénomène, pour éviter ce genre d'incidents.

Commentaire

Quelle est la meilleure voie pour 2016?

L'enjeu du débat politique actuel autour de la Constitution, c'est bien l'élection présidentielle de juillet 2016, dans la paix. Après deux septennats, l'actuel président de la République ne peut plus solliciter un troisième mandat, aux termes de la Constitution du 20 janvier 2002. Pour l'opposition, c'est une aubaine, car cette opportunité permet d'envisager l'alternance. Mais, au regard de notre passé récent jonché de conflits armés d'origine politique, une importante frange de la population redoute ce changement et souhaite la poursuite de l'expérience de l'actuel chef d'Etat, en raison de la stabilité institutionnelle et surtout, de la paix qu'il a su garantir à son pays. Dès lors, des voix se font entendre pour «changer la Constitution».

Le P.c.t. locomotive du changement de la Constitution

Pour la majorité et particulièrement le P.c.t, il est difficile d'accepter la mise à l'écart de celui qui a permis au pays de retrouver le chemin de la paix et du développement. D'où la recherche de solution pour lui donner la possibilité de rempiler, en 2016. Les partisans du changement de la Constitution n'ont en tête que cette idée. L'actuelle Constitution ne permet pas de soumettre au référendum, la révision du principe verrouillé de la limitation des mandats présidentiels. Alors, la solution serait d'abroger tout simplement, la Constitution, pour en adopter une autre. A la majorité, le P.c.t s'est fait la locomotive du camp du «oui au changement de la Constitution».

Mais, l'initiative du P.c.t de rassembler toute la majorité autour d'une déclaration appelant au changement de la Constitution n'a pas suscité l'engouement escompté. En son propre sein, l'option du changement de la Constitution est vigoureusement combattue et le membre du bureau politique du P.c.t, l'ancien ministre Charles Zacharie Bowao, est devenu la figure emblématique de ce combat. Il aurait été rejoint par beaucoup d'autres hauts cadres de son parti, s'ils avaient le courage de leurs convictions.

Le camp de la révision en deux teintes

Toujours à la majorité, est apparu un deuxième camp: celui de la révision de la Constitution. Le M.c.d.d.i s'en est révélé le champion. Sous la férule de son secrétaire général, Guy-Brice Parfait Kolélas, le M.c.d.d.i pense que son tour est venu d'accéder au pouvoir: il a décidé de présenter, lors de son prochain congrès extraordinaire, un candidat à l'élection présidentielle de 2016, tout en invitant son principal allié, le P.c.t, comme par ironie, de soutenir, cette fois, son candidat. Tout ceci sur fond d'un mouvement d'humeur sur la dénonciation de la marginalisation dont le parti de Bernard Kolélas aurait été victime dans son alliance avec le P.c.t.

Mais, en son propre sein, cette option est combattue par un autre Kolélas, Landry Euloge, actuel maire adjoint de Brazzaville, qui prône le respect scrupuleux de l'alliance avec le P.c.t. Conséquence: non seulement le parti, mais également les enfants Kolélas qui ont hérité de sa direction, sont plus que jamais divisés.

Le deuxième camp de la révision de la constitution

Il s'est constitué autour du président du R.c, le ministre Claude Alphonse N'Silou. Les

partis comme le M.a.r, le R.d.p.s, le P.s.v.r, la D.r.d, le P.u.l.p Moko Molé, etc, pensent que l'initiative de réviser la Constitution donnera la possibilité de tout mettre à plat. L'argument juridique avancé par ce groupe de partis de la majorité est qu'aucun texte de loi ne donne au président de la République le pouvoir de convoquer un référendum sur le changement de la Constitution. Par contre, il a le pouvoir de convoquer un référendum sur la révision de la Constitution. Une fois ce processus déclenché, le reste est à négocier avec la classe politique et la société civile, pour la remise à plat. Raison pour laquelle le M.a.r appelle, par exemple, à la révision «totale» de la Constitution du 20 janvier 2002.

Le président du R.c, Claude-Alphonse N'Silou, parle, lui, d'une solution politique: «Sur les approches, c'est vrai que ça change. Nous, à notre niveau, nous pensons qu'on peut autrement trouver une solution politique. Nous devons déconseiller, par contre, le changement de la Constitution. Il y a une solution politique qui peut être créée...». Quelle est alors cette solution politique? En tout cas, le président du R.c ne laisse pas planer de mystère: «Aujourd'hui, les gens ne se rendent pas compte, certains ne se rendent pas compte, mais c'est une chance que nous avons de vivre dans la paix: on peut partir d'un point à l'autre du pays, sans être inquiété. Mais, il y a un homme qui a été au centre de ça, c'est le président Sassou. Ça au moins, quelque part, il faut le reconnaître. Si nous devons garder, continuer cette paix, le président Sassou fait partie de la solution». Dès lors, c'est clair: permettre à l'actuel président de continuer à jouer un rôle au sommet de l'Etat.

A l'opposition, on ne veut rien savoir

Assurés que le respect de la Constitution aboutit à la mise à l'écart du président Sassou-Nguesso, à l'issue de son deuxième septennat, les partis de l'opposition et certaines organisations de la société civile militent pour le respect strict de l'ordre constitutionnel. Pourtant, la Constitution actuelle fut critiquée par les mêmes partis, pour son option trop présidentielle qui donne trop de pouvoir au chef de l'Etat. Mais, réconfortés par les événements qui se passent dans les pays africains confrontés à la même situation, comme le Burkina Faso, hier, et aujourd'hui, le Burundi, ces partis refusent de participer à tout dialogue portant sur la question constitutionnelle. Raison pour laquelle, par exemple, les partis regroupés au sein du Frocad ont rejeté l'invitation de participer aux consultations initiées par le président de la République.

Pour eux, la seule question qui mérite d'être au cœur du débat, c'est la gouvernance électorale. Des élections transparentes et équitables ouvriront la voie à l'alternance, au sommet de l'Etat, sont-ils convaincus. Et l'alternance pour ces partis, c'est l'élection d'un candidat de l'opposition.

Les leaders de l'opposition sont sûrs que les populations congolaises se mettront dans la rue, au cas où le pouvoir tente un passage en force ou une quelconque manœuvre politique destinée à modifier l'ordre constitutionnel, de nature à permettre à l'actuel chef de l'Etat de se représenter, pour un nouveau mandat. Ils pensent aussi que la communauté internationale condamnera tout passage en force et que cela suffit pour dissuader toute velléité du genre.

Mais, les partis de l'opposition ne sont pas convaincant quant à leur candidat et leur programme pour l'alternance. Pour eux, les seules critiques acerbes contre le président Sassou-Nguesso et sa gestion du pays suffisent pour mobiliser les Congolais. Ils surfont sur le mécontentement social des jeunes, phénomène passager, et sur la lassitude engendrée par le long règne du président Sassou, pour faire la démonstration de la popularité de leur combat politique. Ils rêvent même de «révolution de jasmin» au Congo, qui balayerait le régime actuel, pour se voir ouvrir le chemin du pouvoir.

Mais, lorsqu'on demande aux Congolais qui souhaitent-ils comme futur président de la République, parmi les leaders de l'opposition, le pourcentage de réponse ne semble favorable à aucun de ces leaders. En 1992, le professeur Pascal Lissouba fut porté par un grand mythe de leader qui ferait des miracles, s'il arrivait à la tête du pays. La désillusion fut grande, un an après son élection à la magistrature suprême.

Qui sait la réalité qui va s'imposer?

Les Congolais étaient inquiets, durant la période de la Conférence nationale souveraine de 1991 ou le virage de la démocratie fut négocié, sans que le «véhicule Congo» ne se renverse. A la fin de la C.n.s, le 10 juin 1991, Mgr Ernest Kumbo paria d'atterrissage en douceur, tant le ciel fut tumultueux. En 1992, le Congo organisa les premières élections démocratiques. Mais, alors qu'ils croyaient le pire derrière eux, l'élection présidentielle ayant permis une alternance pacifique et démocratique au sommet de l'Etat, les Congolais se mettent à douter, un an après. La mauvaise gestion des alliances politiques débouchèrent sur une crise politique qui allait connaître de multiples rebondissements, jusqu'à l'explosion de violences, en novembre 1993. Le premier conflit armé (novembre 1993-janvier 1994) créa le phénomène de milices armées liées à des partis politiques, avec leurs lots d'insécurité et d'assassinats. Les pays fut balkanisés. En 1997, c'est l'année de l'élection présidentielle. Mais, il y eut une vive tension politique, dans le pays. Dans un tel contexte, le déclenchement de la guerre, le 5 juin 1997, précipita le chaos que l'on redoutait. Une guerre atroce où les belligérants n'hésitèrent pas à utiliser l'ar-

mement militaire lourd, comme les B.m21 soviétiques. C'est la grande désillusion de la démocratie.

Le camp qui gagna la guerre prit en main les destinées du pays, à partir du 25 octobre 1997. Il promit le retour à la démocratie, après une transition flexible qui dura quatre ans et demi. Une nouvelle Constitution fut adoptée, le 20 janvier 2002. La réconciliation nationale permit à nombre de dirigeants politiques de regagner le pays. Le dernier acte mettant un terme aux violences armées fut signé en mars 2003. Ce sont les engagements croisés. La vie démocratique put alors reprendre, progressivement, son cours, à force de débats. La manne pétrolière permit de lancer de nombreux projets d'infrastructures et participa à la naissance d'une importante classe moyenne. Aujourd'hui, on peut citer l'exemple de la municipalisation accélérée qui transforme nettement le paysage des départements comme jamais auparavant depuis l'indépendance. C'est ici où la réflexion du président du R.c paraît pertinente: «Mais, il y a un homme qui a été au centre de ça, c'est le président Sassou. Ça au moins, quelque part, il faut le reconnaître. Si nous devons garder, continuer cette paix, le président Sassou fait partie de la solution...».

Or, après deux septennats, au terme de la Constitution, le président Denis Sassou-Nguesso n'a plus le droit de se représenter à la tête du pays. Et pourtant, une bonne partie de la population craint qu'avec son retrait de la scène politique, les vieux démons ne ressurgissent et mettent à mal la paix et l'unité nationale si chèrement reconquises. Les traumatismes des violences passées sont encore vivaces. Pour nombre de Congolais, en effet, au regard de la classe politique actuelle, il y a très peu de chance de trouver un acteur à même de garantir la paix, comme l'a fait l'actuel président, même si certains aspects de sa gestion publique sont tout à fait critiquables: les Congolais ne comprennent pas, par exemple, pourquoi le règne de l'impunité. La paix, voilà l'enjeu de l'élection de 2016. Si l'opposition ne présente pas de candidats connus pour être capables de préserver la paix et l'unité nationale, l'alternance dont elle rêve ne sera pour elle que chimère. Car, les Congolais n'entendent plus revivre les errements du passé. Voilà tout l'enjeu du débat actuel sur la Constitution. Entre l'exigence démocratique du respect de l'ordre constitutionnel (car personne n'a le pouvoir de changer une Constitution, sinon le peuple souverain comme en 1991, lors de la Conférence nationale souveraine) et la peur de voir resurgir les vieux démons des guerres, par un saut dans l'inconnu, en 2016, les Congolais recherchent la voie la meilleure: continuer avec l'actuel chef de l'Etat; élire un nouveau président issu de l'opposition, de la société civile ou de la majorité présidentielle: qu'est-ce qui va les mettre à l'abri des crises armées liées à la politique? C'est sûr que chaque Congolais a sa réponse. Mais, il reste à dégager une majorité qui peut changer la donne, suivant ce que l'on estime être la meilleure voie.

Joël NSONI

F.p.a (Fondation perspectives d'avenir)

Denis Christel Sassou-Nguesso offre 25 bourses d'études aux jeunes Congolais

Dans le cadre de son programme d'appui aux études et à la formation professionnelle des jeunes Congolais qui vise le renforcement du capital humain, dans les domaines prioritaires de développement du Congo, la Fondation perspectives d'avenir, que dirige Denis Christel Sassou-Nguesso, a mis à la disposition des élèves et des étudiants, pour l'année 2015, un total de 25 bourses d'études, dont dix bourses de spécialisation de niveau Master (Deux années d'études) et quinze bourses de formation professionnelle et technique de niveau Licence (Trois années d'études). Une campagne de sensibilisation a été lancée, pour permettre aux étudiants de postuler à ces bourses et le dépôt des dossiers se fait du lundi 18 mai au vendredi 17 juillet 2015, à 17h.

La bourse d'étude «Denis Christel Sassou-Nguesso» est accordée aux élèves et étudiants les plus méritants, issus de groupes démunis et/ou de milieux défavorisés. Destinée à soutenir leurs études dans les filières scientifiques, techniques et de l'innovation, cette bourse prend en charge les frais de scolarité, l'hébergement, le transport, les frais de vie (restauration...), la sécurité sociale et l'équipement informatique du lauréat.

Pour l'édition 2015, les domaines d'études retenus sont les suivants: agriculture et agro-alimentaire; tourisme et hôtellerie; eau, énergie et assainissement; banque et finance; pêche maritime et continentale; santé; mines solides; transport et logistique; bâtiment et travaux publics; technologies de l'information et de la communi-

tion...). La Fondation a privilégié les études dans les écoles et Universités d'excellence et de référence au Congo, en Afrique centrale, en Afrique de l'Ouest et au Maghreb. Les critères de sélection sont définis dans le dossier disponible au siège de la Fondation, à Brazzaville. L'un des critères, à savoir: l'origine sociale du candidat, fait l'objet d'une enquête sociale réalisée par la Fondation, pour évaluer la situation sociale du demandeur et de sa famille (parent, tuteur ou tutrice), selon les critères d'évaluation ci-après:

- statut social du candidat (Orphelin, sous tutelle, mono-parenté...);
- situation socioprofessionnelle du parent, du tuteur ou de la tutrice;
- conditions de logement et d'habitat;
- revenus des parents, du tuteur ou de la tutrice;

Denis Christel Sassou-Nguesso, président de la Fondation perspectives d'avenir.



Le staff de la Fondation, lors d'une sélection des dossiers.

teur ou de la tutrice; - nombre de dépendants à la charge des parents, du tuteur ou de la tutrice; - lieu de résidence habituelle du candidat (zone rurale ou

urbaine). Créée en 2012, à Brazzaville, par Denis Christel Sassou-Nguesso, la quarantaine révolue, directeur général-adjoint de l'aval pétrolier de la

S.n.p.c. président directeur général de S.n.p.c-Distribution et administrateur général de la Coraf (Congolaise de raffinage), la Fondation perspectives d'avenir se consacre, prioritairement, au développement de l'éducation et de la formation professionnelle et qualifiante dans les domaines nécessaires à l'émergence et au développement du Congo. Elle met un accent particulier sur les jeunes Congolais issus des milieux défavorisés, en appuyant leur formation.

Cette vision est celle de son fondateur qui, lui-même, doit sa réussite au cursus scolaire et académique qu'il a suivi. En effet, né à Brazzaville, il a passé quelques années de ses études secondaires à l'Ecole préparatoire militaire général Leclerc. Puis, il les poursuit à Paris, en France, au Cours Charlemagne, qui lui permet de décrocher son baccalauréat. L'enseignement supérieur lui ouvre la voie d'une maîtrise en droit privé, à Paris, et d'une autre maîtrise en droit notarial, à Bordeaux. Quelques années après, il suit une formation en trading et contrat pétrolier chez Chevron, aux Etats-Unis d'Amérique,

puis chez Glencore, Trafigura et Citac, à Londres, en Grande-Bretagne. C'est à la suite de cette formation solide dans le domaine pétrolier qu'il va intégrer, en 2001, le bureau londonien de la S.n.p.c.

De 2005 à 2009, il est administrateur de la Cotrade, filiale «commercialisation» de la S.n.p.c. En janvier 2011, une réforme de cette structure le hisse à ses fonctions actuelles. Denis Christel Sassou-Nguesso est aussi un homme politique, membre du bureau politique du P.c.t, depuis le congrès extraordinaire, dit congrès de l'ouverture, en 2011. Mais, il s'est engagé en politique, en 2007, quand il crée une association politique, le P.j.r (Pôle des jeunes républicains), avec pour ambition de propulser les jeunes sur la scène politique nationale.

Le 5 septembre 2012, il se fait élire député de la circonscription d'Oyo (département de la Cuvette).

Fils du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, il s'est toujours distingué par la rigueur au travail et ses actions sociales et humanitaires, au profit de ses compatriotes et surtout, le soutien à la jeunesse. D'où le programme de bourses d'études pour la formation professionnelle des jeunes.

Joël NSONI

Lisez La Semaine Africaine, votre journal préféré

Arrondissement 3 Poto-Poto (Brazzaville)

Aimé Bembe assure le transport des candidats au baccalauréat session 2015

L'Association Dynamique des jeunes de Poto-Poto pour le soutien du Chemin d'avenir a organisé, jeudi 28 mai dernier, au site de Luna Park, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, une rencontre citoyenne avec les élèves de cet arrondissement, candidats au baccalauréat, session de juin 2015. C'était en présence d'Aimé Bembe, président d'honneur de cette association, et de Patrick Olingou, le coordonnateur. Plusieurs membres du bureau de ladite association étaient également présents. L'enjeu étant d'apporter de l'aide financière aux parents des candidats à l'examen d'Etat, pour faciliter le transport à ces derniers. Ainsi, chaque candidat a reçu une enveloppe de 15.000 F Cfa, à l'issue de cette rencontre.

«Ils étaient, au total, deux cents élèves candidats au baccalauréat, identifiés, suite à un recensement préalable organisé par les membres de l'Association «La dynamique des jeunes de Poto-Poto pour le soutien du chemin d'avenir». «Il s'agit, tout simplement, de marquer notre solidarité envers la jeunesse qui est l'avenir du pays. Il s'agit d'aider les parents ayant des enfants qui vont passer leur baccalauréat. Or, vous savez que le bac, c'est la clé qui ouvre les portes à l'université, aux formations supérieures. Pour passer cet examen, on a besoin d'une petite collation, on doit se déplacer», a expliqué Aimé Bembe.

Selon lui, ce geste part d'un constat fait pendant cette période. «J'avais remarqué, depuis cet instant, que les parents se plaignaient, parce que les centres d'examen étaient éloignés de leurs domiciles. Souvent, les enfants partaient passer leur examen

à pied», a-t-il ajouté, espérant, à cet effet, voir d'autres personnalités agir comme lui. «Je me suis dit: je ne peux pas aider tous les enfants du Congo. Mais, si, déjà, par notre exemple qui sera, peut-être, suivi des faits, on peut faire un petit geste, que ce geste soit comme une étincelle qui va illuminer la conscience de tous les Congolais. Moi, je le fais, aujourd'hui, les autres vont voir et, peut-être, demain, dans tous les quartiers, chacun, à son modeste numéro, peut donner mille francs à un enfant démuné pour le transport.»

Recevant son enveloppe, en premier, la candidate Alpha-nette Mpanzou, visiblement émue, a exprimé sa gratitude, en ces termes: «Ça m'a fait plaisir, je dis merci à l'association. En fait, je ne m'attendais pas à ce qu'on me donne les quinze mille francs. Ça m'a vraiment touché». Notons que cette rencontre a été, également, une occasion pour le président d'honneur



Aimé Bembe remettant une enveloppe à l'un des candidats.



Des candidats accompagnés de leurs parents, lors de la rencontre.

de la dynamique des jeunes de Poto-Poto, de prodiguer des conseils aux différents candidats au baccalauréat session 2015: dormir très tôt, pour préserver la mémoire rétrograde c'est-à-dire la mémoire qui a accumulé les le-

çons apprises pendant l'année et qui a besoin de repos. Comme quoi, il reste aux candidats de mettre en pratique ces conseils.

Espérance NDANGABALI (Stagiaire)

Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat

L'Unesco veut investir dans la formation des artisans au Congo

Dans le cadre de la coopération entre l'Unesco et le Congo, une mission du bureau régional de l'Unesco pour l'Afrique centrale, basé à Yaoundé, au Cameroun, conduite par sa conseillère, Moji Okuribido-Seriki, spécialiste de programme et chef de section culture, a séjourné à Brazzaville, du 25 au 30 mai 2015, pour rencontrer les différents partenaires œuvrant dans le domaine de la culture.



La mission du bureau régional de l'Unesco pour l'Afrique centrale est venue à Brazzaville, pour voir, avec les autorités congolaises, les mécanismes d'investissement dans la création des industries culturelles, à travers la formation des artisans. Ainsi, mardi 26 mai 2015, Mme Moji Okuribido-Seriki, accompagnée de la représentante de l'Unesco, Mme Ana Elisa Santana De Afonso, a eu une séance de travail avec Mme Yvonne-Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat. Les deux dames ont évoqué les opportunités de création des industries culturelles dans le secteur de l'artisanat, en vue de l'insertion socio-économique des jeunes, avec le soutien de l'Unesco, a dit Ana Elisa Santana De Afonso à la presse.

Selon Mme Yvonne-Adélaïde Mougany, l'artisanat fait partie de l'industrie culturelle, à travers la fabrication et l'utilisation des instruments de musique. Le Gouvernement a mis en place un schéma directeur pour développer l'industrie culturelle. L'apport de l'Unesco ne fera qu'accompagner ce processus très prometteur dans la diversification de l'économie congolaise. «Dans les prochains jours, un atelier sur l'identification des artisans se tiendra à Brazzaville, en vue de développer les statuts des artisans», a fait savoir Yvonne-Adélaïde Mougany.

Pascal BIOZI KIMINOU

APPELS A CANDIDATURE BGFIBank CONGO

Code : BZV3/05/2015

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank Congo leader sur le secteur bancaire, recherche :

Un Responsable Sécurité des Systèmes d'Information (H/F)

Mission :

Vous serez chargé de veiller à l'application/la mise en œuvre de la politique de sécurité de la Banque. Vous aurez un rôle stratégique d'information, de conseil et d'alerte de la Direction Générale sur les risques en matière de sécurité.

Activités et Tâches :

- Maintenir, faire évoluer et appliquer la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la Banque ;
- Sensibiliser l'ensemble des opérationnels à la sécurité, aux risques et aux bonnes pratiques ;
- Etablir et maintenir à jour la cartographie des risques SI de l'entreprise ;
- Participer activement à la mise en place des bonnes pratiques en matière de gestion des données personnelles ;
- Piloter et suivre les audits de sécurité et veiller à l'application des correctifs ;
- Détecter et réagir à un événement de sécurité et piloter le traitement d'incident ;
- Contrôler la bonne application par les équipes de la politique et des règles de sécurité SI.

Profil recherché :

- De formation supérieure de type BAC+4/5 dans les métiers de l'Informatique, idéalement dans le même ;
- Vous avez une expérience probante en définition et mise en œuvre de politiques et directives de sécurité ;
- Vous avez une connaissance du fonctionnement et la mise en œuvre des outils de sécurité constituant l'architecture d'un SI : Firewall, Proxy, VPN, SIEM ;
- Vous avez des connaissances pointues sur les réseaux, systèmes et la sécurité des systèmes d'information ;
- Vous justifiez d'expériences significatives et réussies dans la conduite de projets dans de grandes organisations ;
- Vous avez un bon niveau d'anglais (niveau intermédiaire) ;
- Réactif et autonome, vous possédez des capacités à animer et à coordonner des projets techniques ;
- Pédagogue, vous aimez travailler en mode transversal ;
- Bonne capacité d'anticipation ainsi qu'un bon relationnel

Cette offre vous intéresse ? Merci d'envoyer votre CV détaillé ainsi qu'une Lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com ou sur www.bgfi.com. (Merci d'indiquer en objet le poste pour lequel vous postulez).

VALIDITE DE L'OFFRE JUSQU'AU 05 JUIN 2015



www.bgfi.com





Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

APPEL À PARTENAIRES

2015-2016

I - CONTEXTE

Dans le cadre de son cinquième Programme (2014-2018) de Coopération avec la République du Congo, la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) lance un « Appel à Partenaires 2015-2016 », à l'endroit des ONG, Associations et institutions du secteur privé du Congo. L'UNFPA reconnaît en effet aux ONG, Associations et institutions du secteur privé des savoir-faire spécifiques, une capacité d'innovation, une proximité avec le terrain et les groupes-cibles de son action ainsi qu'une capacité de plaidoyer. A travers cet appel à partenaires, l'UNFPA se propose de valoriser ces savoirs faire, et d'exploiter les complémentarités existantes et potentielles avec l'expertise des partenaires gouvernementaux autour d'actions concrètes.

II - DOMAINES DE PARTENARIAT

Les propositions à partenariat à soumettre, devront porter sur les domaines ci-après:

1. Santé maternelle et néonatale
2. Planification familiale
3. Santé sexuelle et éducation à la sexualité des adolescents et jeunes, y compris la lutte contre le VIH et le Sida
4. Égalité de genre et droits reproductifs
5. Populations autochtones
6. Populations réfugiées
7. Données pour le développement

III - ELIGIBILITE

Peuvent soumettre des propositions à partenariat, les

organisations non gouvernementales et de la société civile, entreprises et sociétés du secteur privé, ainsi que les organismes de formation et/ou d'apprentissage ci-dessous cités, jouissant du caractère apolitique et justifiant d'une existence officielle d'au moins trois (3) ans. Il s'agit des ONG et Associations, Associations et/ou organisations à base communautaire ; Sociétés savantes ; Associations professionnelles ; Organisations confessionnelles, Groupes médiatiques et/ou de communication, Fédérations et/ou Associations culturelles, Associations éducatives, Clubs de jeunesse, Mouvements féminins, Réseaux associatifs, Sociétés commerciales, Entreprises industrielles, Associations d'artisans, etc.

IV - DOSSIER DE SOUMISSION

Les potentiels partenaires intéressés par le présent appel, sont encouragés à présenter un dossier comprenant : une copie de récépissé de reconnaissance ; une brève note de présentation, précisant les domaines d'intérêt pour le travail avec UNFPA. Et si possible, une copie du rapport d'activités 2014 et du plan d'action en cours, peuvent être annexées.

NB: Les propositions présentées sous la forme manuscrite, seront également examinées, sous réserve qu'elles soient bien lisibles.

V - PROCESSUS DE SELECTION

Une sélection sera effectuée par un panel qui sera mis en place à l'UNFPA, sur la base de l'examen du dossier soumis. Les postulants dont les dossiers seront sélectionnés, seront appelés à fournir en temps opportun, un dossier administratif, ainsi qu'un projet détaillé. Ensuite, des discussions seront menées avec l'Unité Programme du Fonds des Nations Unies pour la Population, pour convenir des modalités techniques et financières de sa réalisation.

La proposition finale et complète du projet devra intégrer les éventuels éléments issus des échanges avec l'Unité Programme de l'UNFPA, avant soumission de l'ensemble du dossier à la Représentante Résidente pour validation.

Toutefois, les soumissionnaires non sélectionnés au cours seront enregistrés dans la base de données des potentiels partenaires de l'UNFPA et, à ce titre pourraient être contactés selon les nécessités.

VI - LIEU DE DEPOT DES SOUMISSIONS

Les dossiers de soumission doivent être adressés, sous pli fermé, à l'attention de:

Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

«Appel à Partenaires 2015-2016»

Rue Crampel (en face de la BDEAC)

B.P: 19012. Téléphone : (+242) 05 521 67 00

Brazzaville - République du Congo

VII - DATE LIMITE DE DEPOT DES SOUMISSIONS

Les dossiers de candidatures seront traités progressivement. Aucun dossier reçu après le mardi 30 juin 2015 à 17heures 30 ne sera examiné.

Les Bureaux de l'UNFPA sont ouverts:

De lundi à Jeudi de 8h00 à 17h30 ; et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 11 mars 2015.

Barbara Joséphine LAURENCEAU
Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

elite
CONSULTING SERVICES

VOTRE PARTENAIRE RH ET QHSE POUR UN SERVICE DE PROXIMITE DURABLE

NOS ACTIVITES

- ↳ SOURCING
- ↳ CONSEILS
- ↳ ACCOMPAGNEMENT
- ↳ FORMATION

NOS CONTACTS

Mail : elite_congo@orange.fr
Téléphone : 05 521 67 00

Formation et Accompagnement RH
CHISA, ISO 9001

- Mise en place et fonctionnement d'un CHQCT
- Management de la sécurité
- Valorisation des compétences
- Management d'un système de management qualité
- Management des compétences
- Management des talents
- Accompagnement à la certification ISO 9001
- Audit qualité
- Formation des managers internes
- Stratégie et vision prospective

Autres formations
Outils de travail
Management

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL GALIBA
Me Henriette Lucie Arlette GALIBA
3, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Marché Plateau Centre-ville, vers ex-Trésor, ex-Hôtel de Police
B.P: 964/Tél.: 05 540-93-13; 06 672-79-24
www.notairegaliba.com/E-mail: notaire_galihen@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

AGENCE SUD CONSTRUCTION CONGO, en sigle,
«ASC CONGO»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social: 20.000.000 Francs CFA
Siège social: Brazzaville, Avenue Charles De Gaulle, Immeuble Papyrus,
B.P.:2288, Marché Plateau, Centre-ville
RCCM: 15 - B - 5884
REPUBLIQUE DU CONGO

CREATION D'UNE SARL

Aux termes d'un acte authentique en date du 18 Avril 2015, reçu par Maître Henriette L. A GALIBA, Notaire titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, enregistré le 23 Avril 2015, à la recette des impôts de Baongo, folio 073/1, N° 819, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

VRD...;

- * La construction des réseaux routiers, ponts et chaussées;
- * Le conseil technique dans les Bâtiments et travaux publics (BTP);

Durée: La durée de la société est de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;

Apports en numéraire: Par acte notarié portant déclaration de souscriptions et de versements reçu par Maître Henriette L. A GALIBA, le 18 Avril 2015 et enregistré le 23 Avril 2015, à la recette des impôts de Baongo, folio 073/2, N° 820, le souscripteur des parts de la société a libéré, en intégralité, ses parts sociales;

Gérance: Monsieur Boris Maxence MORIN a été nommé en qualité de Gérant statutaire de la société, pour une durée indéterminée;

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 14 Mai 2015 sous, le numéro 15 DA 482;

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 14 Mai 2015, sous le numéro 15 B 5884.

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Dénomination sociale: AGENCE SUD CONSTRUCTION CONGO, en sigle «ASC CONGO»;

Siège social: Brazzaville, Avenue Charles De Gaulle, Immeuble Papyrus, B.P: 2288, Marché Plateau, Centreville, (République du Congo);

Capital social: Vingt Millions (20.000.000) de Francs CFA, divisé en Quatre Cent (400) parts sociales de Cinquante Mille (50.000) Francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires;

Objet social: la société a pour objet, en République du Congo et, partout ailleurs à l'Etranger, les activités suivantes:

- * La construction et la rénovation des bâtiments;
- * La réalisation des bâtiments, travaux publics et construction de tout ouvrage de Génie civil (Dalot, pont semi-définitif,

Pour insertion,
Maître Henriette L. A. GALIBA,
Notaire

ANNONCE

Une organisation internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées de préférence dans un rayon de 1,5 km de la maternité Blanche Gomez. Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris:

- De l'espace pour un générateur et pour un véhicule;
- De l'espace pour une guérite de sécurité;
- Une cour assez grande;
- Un parking auto interne et externe;
- Une bache à eau;
- Un mur de clôture de 3m de hauteur;
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (portes et fenêtres à la rez-de-chaussée);
- Une salle à manger très vaste;
- Un grand salon;
- Une cuisine vaste et moderne.

Pour les plus amples renseignements, veuillez appeler aux numéros:
05 563 3310/05 563 3319



À PARTIR DE **21.870.000 HT***

DU 18 MAI AU 18 JUIN 2015, VIVEZ LE MOIS DU VÉHICULE UTILITAIRE CHEZ TRACTAFRIC MOTORS CONGO.

Moteur diesel à injection directe - châssis cabine 4x2 plateau ridelle - empattement 3735mm
cabine 3 places - PTAC: 7,2 tonnes - transmission manuelle à 5 rapports
1 an ou 25.000km d'entretien gratuit pour chaque véhicule utilitaire acheté + 2 ans de garantie



HYUNDAI
NEW THINKING.
NEW POSSIBILITIES.

*offre à la limite du stock disponible



TRACTAFRIC MOTORS
Congo

Tractafric Motors - Pointe Noire
697 Bd du président Marien NGOUABI
Tel : (242) 05 521 31 32 / 06 665 40 30

Tractafric Motors - Brazzaville
113 av Edith Lucie BONGO ONDIMBA
Tel : (242) 05 09 51 551 / 06 979 93 30



PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION
UNE JEUNESSE QUALIFIÉE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

BOURSES D'ETUDE

Denis Christel SASSOU NGUESSO

Destinées aux élèves et étudiants issus de groupes ou de milieux défavorisés

Etudiants
Bac+2
Bac+3

Bacheliers
2015



Retrait
et
dépôt
des dossiers de candidature
avant le
31 juillet 2015

Pour plus d'informations, nous contacter

4ème étage, Immeuble Yoka Bernard, Rond-point de la coupole
Téléphone: +242 222 81 20 20

E-mail: info@perspectivesavenir.org

www.facebook.com/FondationPerspectivesAvenir

www.perspectivesavenir.org



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

Annonce Total E&P Congo

Projet « Classes Renforcées » au Lycée Victor Augagneur
Concours d'entrée 2015

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves, au maximum, de nationalité congolaise seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième), pour constituer deux classes de seconde. Le concours sera organisé à Pointe-Noire du 15 au 16 Juillet 2015 à la suite d'une présélection sur dossier.

Ce dispositif d'excellence permet à ces élèves de suivre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le bac congolais, série S pour le bac français, et de les préparer à une meilleure intégration dans l'enseignement supérieur.

Le projet s'engage à prendre en charge certains frais : livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les élèves de 3ème intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3ème et de 4ème ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2) ;
- Certificat de nationalité.

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans aux dates de déroulement du concours.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction départementale de l'enseignement primaire et secondaire du département d'inscription du candidat ou au secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 02 au 31 mai 2015.



OFFICE D'HUISSIER DE JUSTICE,
Commissaire-priseur
Maître ESSEBO

**AVIS DE VENTE AUX ENCHERES
PUBLIQUES**

Maître ESSEBO Benoît, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur à la résidence de Brazzaville, informe le Public Brazzavillois qu'il procédera, à la requête des plusieurs Sociétés de droit Congolais;

A la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de plusieurs véhicules 4x4 et Berline de marque Toyota, Ford, Suzuki et Mitsubishi;

La vente aura lieu, le vendredi 05 Juin 2015, à l'esplanade du Stade EBOUE, à côté de la statue.

- * Vente strictement au comptant et sans garantie;
- * Le prix d'adjudication est majoré de 12%;
- * Enlèvement immédiat;

TRES IMPORTANT

Toute personne intéressée à cette vente est tenue de se faire inscrire et retirer le bulletin de participation au Cabinet du Commissaire-Priseur sus nommé, situé 05, rue Louis TRECHOT, Centre-ville. Tél: 05 551 07 22/06 634 70 27.

L'Huissier de Justice,
Commissaire-Priseur

**OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE:
MEDECIN DE SANTE PUBLIQUE**

Date de clôture: 05 Juin 2015

L'Association AZUR Développement recherche un Médecin de santé publique ou Médecin économiste de la santé avec une maîtrise en santé publique pour un poste de deux ans dans le Niari et la Bouenza. L'intéressé(e) doit avoir un diplôme avec spécialité en santé publique, une expérience de travail d'au moins 5 années en gestion de projets ou de programmes de santé, posséder une bonne connaissance du système de santé du Congo. Une expérience dans la mise en oeuvre de programme de financement basé sur les résultats ou des services comportant des activités similaires serait un atout. Le taux de rémunération est similaire à celui de la grille des organisations internationales.

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV et copie du diplôme à jobs@azurdev.org, en mentionnant dans l'objet le poste de médecin de santé publique.

Pour de plus amples informations, contacter l'association AZUR Développement, au 544, Rue Sounda, Plateau des 15 ans; Tél.: 06 656 61 89, e-mail: info@azurdev.org. Site internet: www.azurdev.org.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431 - Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64/République du Congo

ANNONCE LEGALE

«MOLY SARL-FOOD & OIL SERVICES»

Société à Responsabilité Limitée au capital social de Francs CFA: 1 000 000
Siège social: 18, avenue Schœlcher, quartier Grand marché
R.C.C.M: CG/PNR/11 B 2424/Pointe-Noire - République du Congo

**CESSION DE PARTS SOCIALES & MISE EN HARMONIE DES STATUTS
AVEC L'ACTE UNIFORME REVISE OHADA**

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenue par-devant Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire, le 18 mars 2015 et dûment enregistré à Pointe-Noire, folio 074/18, n°3348; les associés de la société «MOLY SARL-FOOD & OIL SERVICES» ont approuvé: - la cession de parts intervenue dans la société; - la mise en Harmonie des statuts à l'Acte Uniforme Révisé «OHADA» relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

FORMALITE LEGALE: Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n° 15 DA 595.

Fait à Pointe-Noire, le 22 mai 2015.

*Pour avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire*

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 05 534 11 92/06 631 14 17,

A, suivant acte authentique reçu le trois novembre deux mille quatorze, enregistré folio 067/4 n°265, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;
Dénomination: «AFRICA OIL PROCUREMENT & INDUSTRIAL LOGISTICS SERVICES», en sigle AFROPILLS SARL;

Objet: - La mise à disposition du personnel qualifié des corps de métiers pétrolier (Forage, complétion, activité Rigless aux spécialistes des corps de métier d'entretien et maintenance); - La mise à disposition de support divers à l'activité pétrolière, notamment les barges hôtel, les navettes de liaisons entre les plateformes et entre la terre, support à la maintenance des plateformes et aux interventions sous-marines de robots (MPSV), Ancre et désancrage d'Appareils de forage (ARTS), Transport de matériel et ravitaillement de plateformes (PSV), Sécurisation de tanker aux bouées de chargement (remorqueurs), Intervention rapide en ap-

provisionnement, transport d'équipes, lutte anti-incendie (FSIV)-Transport de personnels inter-sites pétroliers (vedette rapide); - La fourniture des équipements pétroliers à travers notre central d'achat basé en Europe, pouvant effectuer, dans certaines conditions, des livraisons express en 36 ou Heures; - Le tout, directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'association en participation, ou de prise ou de dotation en location gérance, ou tous autres modes d'exploitation, de quelque nature que ce soit, de tous bien et autres droits.

Capital: QUATRE MILLIONS QUARANTE MILLE (4.040.000) FRANCS CFA;
Siège: Pointe-Noire, quartier Ngoyo;
Gérance: Par Monsieur CASIMIRO Jose Alexandre, au quartier centre-ville, République du Congo.
R.C.C.M: CG/PNR/14 B 738.

*Pour avis,
Le Notaire*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/CDP/SG/DAEAT/PRDP**

**Pour la fourniture de petits ruminants (ovins/caprins)
destinés aux éleveurs du département du Pool**

La Délégation de l'Union européenne en République du Congo et le Conseil départemental du Pool ont signé un contrat ayant pour objet la mise en oeuvre de l'Action intitulée «Appui à la relance de l'Elevage de petits ruminants dans le Département du Pool».

L'achat des ovins et caprins permettra de repeupler les élevages dans les districts de Mayama, Ignié, Ngabé, Goma tsé-tsé et Mbandza-Ndougua.

La Coordination du Projet invite, par le présent appel d'offres ouvert, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé et cacheté pour la fourniture de 1051 petits ruminants (709 antenaises + 79 béliers, 236 chevrettes + 27 boucs).

Le processus se déroulera conformément aux procédures de l'Union européenne.

Les candidats intéressés peuvent obtenir l'invitation à soumissionner, contenant l'ensemble des informations requises pour répondre à cet appel d'offres, les jours ouvrables du 2 juin au 30 juin 2015 de 8h30 à 13h00 aux adresses suivantes:

Projet d'appui à la relance de l'élevage de ruminants dans le Département du Pool (PRDP)

Hôtel du Conseil départemental du Pool (rez-de chaussée, couloir à droite, 1ère porte à droite), Kinkala, Département du Pool République du Congo.

Bureau Caritas Congo
CIO, face Lycée Chaminate
Brazzaville, République du Congo.

Les offres doivent être déposées au Conseil Départemental du Pool à Kinkala au plus tard le mardi 30 Juin 2015 à 11h00. Les offres déposées après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 30 juin 2015 à 11 h 30 mn au Conseil Départemental du Pool à Kinkala.

E-mail: hs.kouba@gmail.com;
tspau2014@gmail.com
Tél.: (+ 242) 06 666 46 50/05 521 09 90

Le Coordonnateur du PRDP

Paul TSIALOUNGOU

Abbé Jacques Bouekassa, prêtre fidei donum en Guadeloupe

«Je suis venu à Brazzaville, pour préparer mes 40 ans de sacerdoce»

Prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, l'abbé Jacques Bouekassa est fidei donum aux Antilles d'Amérique, notamment en Guadeloupe, depuis huit ans. Dans l'interview qu'il nous a accordée, vendredi 29 mai 2015, il annonce la célébration de ses 40 ans de sacerdoce. C'est le motif de son séjour à Brazzaville, à partir du mois de mai. Interview!



Abbé Jacques Bouekassa.

* Monsieur l'abbé, vous êtes de nouveau à Brazzaville, après une longue période d'absence, quel est l'objet de votre visite?

** Beaucoup s'étonnent que je sois venu au mois de mai. C'est vrai que partout, au mois de mai, on est encore en pleine activité dans les paroisses. Je suis parti de la Guadeloupe, la veille de l'ascension, afin de prendre les deux semaines du mois de mai pour préparer justement mes 40 ans de sacerdoce. C'est pourquoi j'ai pris cette semaine, donc deux semaines, dès le début du mois de juin, pour commencer à célébrer cet événement qui me paraît assez important dans ma vie de prêtre.

* Alors, comment s'annoncent les préparatifs de cet événement?

** Je ne peux pas dire dans les détails comment cela se prépare. Je fais confiance aux paroissiens qui vont m'accueillir pour cet événement. Selon mon calendrier, j'ai voulu célébrer ces 40 ans, dans les paroisses où j'ai travaillé. Vous savez bien que je n'ai pas travaillé dans beaucoup de paroisses dans l'archidiocèse, du fait que j'ai passé plus de 25 ans comme professeur au Grand-sémi-

naire. Donc, j'ai voulu d'abord célébrer ces 40 ans à Linzolo, le dimanche 7 juin prochain. L'archevêque sera là, pour le sacrement de confirmation. Le 14 juin, c'est le clou de la célébration de cet anniversaire et ce sera à Kibouendé, puisque j'ai été ordonné prêtre, par le cardinal Emile Blayenda, le 15 juin 1975, à Kibouendé. Mais, comme le 15 juin, cette année, c'est un lundi, nous célébrons cet anniversaire, le dimanche 14 juin à Kibouendé.

Je voudrais aussi célébrer cet anniversaire à Saint-François où j'ai travaillé pendant cinq ans. Le tout finira à Sainte-Anne, le dimanche 21 juin, parce que c'est la première paroisse qui m'a accueilli en tant que jeune prêtre, pendant quatre ans.

* Vous êtes prêtre congolais fidei donum en Guadeloupe, quelles sont les particularités de la vie pastorale dans cette zone?

** C'est ma huitième année en Guadeloupe. J'ai travaillé dans deux paroisses, peut-être maintenant je vais passer à la troisième paroisse. Mais, la particularité: l'Eglise est universelle. Du point de vue organisation, c'est la même partout. Nous tra-

se est basée sur les mouvements d'apostolat. C'est une chance, je dirais, c'est une grâce. Là-bas, on travaille avec les communautés de base. En créole, on dit: «Pki», qui veut dire «Petite communauté de l'Eglise». La pastorale là-bas est basée sur les «Pki». Nous prenons cela à cœur. Nous sommes au moins une dizaine de Congolais, parce qu'il n'y a pas assez de vocation là-bas. Le travail que nous faisons aussi, c'est promouvoir les vocations.

* Avez-vous un dernier mot pour clore notre entretien?

** Je suis toujours revenu chaque vacances au pays, je suis toujours au courant de la vie de mon Eglise. Là-bas, je lis toujours La Semaine Africaine, chaque mardi et chaque vendredi, sur Internet. Et, bien d'autres encore. On est au courant de tout. Pour le moment, ce que je peux demander que tous ceux qui me liront, qui me voient, prient pour moi. Pour mes 40 ans de sacerdoce, je ne peux pas me froter les mains, il y a eu des difficultés: priez pour moi, pauvre pécheur.

Propos recueillis par Gislain Wilfrid BOUMBA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

A.c.b.e (Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique)

Colloque sur le dialogue, ses procédures et ses implications

L'A.c.b.e (Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique) organise, samedi 20 juin 2015, de 9h à 15h, dans la salle Le Phénotype de l'Université Marien Nguabi (derrière la caserne des pompiers), un colloque sur le dialogue, ses procédures et ses implications. D'aucuns réclament le dialogue à cor et à cri, d'autres n'en veulent pas, sauf peut-être avec un préalable, à savoir s'accorder auparavant sur son contenu. Or, «s'accorder», c'est précisément ce que l'on recherche, lorsqu'on fait recours au dialogue. Dans la vie privée, interpersonnelle ou familiale; dans la vie publique, professionnelle ou politique, personne ne peut en faire l'économie, quand il faut convaincre, requérir l'assentiment, motiver pour l'action.

Le dialogue est incontournable quand il faut régler un différend, résoudre une question délicate ou suscitant des passions, quand les avis sont partagés, voire contraires, quand les intérêts sont opposés, voire inconciliables. Le dialogue parvient à rapprocher les avis les plus éloignés, à faire moduler les positions les plus tranchées, par la force des arguments, mais surtout par le changement d'angle et de perspective. Au bout du compte, on réalise qu'on avait des choses en commun, qu'on ne détenait pas soi-même l'absolue vérité, que les préoccupations de la partie adverse n'étaient pas si dénuées de fondement qu'on ne le croyait, qu'on a besoin les uns et des autres pour avancer.

Mais, d'où tire-t-il la magie de son efficacité, le dialogue? «Dialoguer», au juste, c'est quoi? Suffit-il de parler avec son interlocuteur, son adversaire, son ennemi, pour induire un dialogue ou existe-t-il un codex, une déontologie, une éthique du dialogue? Y a-t-il des critères auxquels il faut satisfaire pour qu'un dialogue soit fructueux? Existe-t-il des techniques du dialogue qu'on peut appliquer ou qu'on doit scrupuleusement observer pour donner toutes ses chances à la parole échangée? Ou bien la parole se suffit-elle à elle-même, selon l'expression d'Austin «quand dire, c'est faire», pour engendrer l'accord des cœurs ou pour déboucher sur la poignée de mains? Observatrice attentive du paysage social et politique national congolais, caractérisée depuis quelques temps par des joutes oratoires et des propos parfois débordants, autour de la question du changement ou non de la Constitution du 20 Janvier 2002 et/ou des échéances électorales prévues pour 2016, l'Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique a jugé opportun d'organiser, un colloque sur le concept du dialogue. Elle invite instamment les acteurs et élites de la politique, de l'économie et de la société civile, à venir nombreux participer à cette journée de réflexion et de partage sur la nécessité et les exigences de dialoguer, pour résoudre tout différend de la vie en société.

Le programme de la journée prévoit quatre conférences introductives de trente minutes chacune, réactions comprises. Les communications seront suivies d'ateliers d'approfondissement qui se solderont par une plénière et une synthèse sur les acquis de la journée de réflexion et de formation. Les thèmes et les orateurs qui ont été retenus pour les communications sont:

- 1- «L'agir communicationnel» de Jürgen Habermas, par l'abbé Benjamin Samanou;
- 2- «L'éloge du compromis» ou l'art de gagner ensemble, par le Prof. L.-R. Miyounga;
- 3- «Dialogue et gender»: pourquoi les femmes sont incontournables, par Mme S. Amangoua;
- 4- «La palabre dans la tradition bantou»: entre performance et parodie, par Dr. J. Kouidissa.

LA SECURITE SOCIALE POUR TOUS DEMAIN SE PREPARE AUJOURD'HUI



PRESTATIONS FAMILIALES
Les allocations

ACCIDENTS DE TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

- Prise en charge des frais médicaux liés à l'accident de travail
- Suivi médical
- Versement du salaire durant toute la période d'invalidité
- Rente

LES PENSION ET LES ALLOCATIONS

- A- Les pensions de retraite:
- Les Pensions de vieillesse normale
 - La Pension proportionnelle
 - La Pension anticipée
 - La Pension d'invalidité
 - L'allocation de vieillesse
- B- Les pensions de survivant ou pensions dérivées:
- La Pensions de survivant et d'orphelins
 - L'allocation de survivant et d'orphelins
 - L'allocation de décès et frais funéraires

NUMERO VERT

: 05 304 44 44



Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au-dessus de Super Sonic face PARK N SHOP), Boîte Postale: 4003, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01;

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique reçu le quatorze avril deux mille quinze, enregistré folio 065/16, n°2957, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère unipersonnel;

Dénomination: «ATLAS-CONGO EXPRESS»;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

- Levage de grue;
- Le transport de marchandises;
- La manutention;

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, et

susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers.

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);

Siège: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, Rue Tchibanga, sur l'avenue Nguéli-Nguéli, Quartier Wharf;

Gérance: Par Monsieur Nuha TAWREDU;

R.C.C.M: la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/15 B 330, conséquemment au dépôt, enregistré sous le numéro 15 DA 551, le vingt avril deux mille quatorze.

Pour avis,
Le Notaire.

Paroisse Notre-Dame de Fatima (archidiocèse de Brazzaville)

Le père Jean-Marie Bukasa-Malu a célébré une messe pour la paix au Burundi

Mardi 26 mai 2015, la paroisse Notre-Dame de Fatima, au quartier Mpila, dans l'archidiocèse de Brazzaville, a organisé une messe pour la paix au Burundi. Célébrée par le père Jean-Marie Bukasa-Malu, ocd, curé de ladite paroisse et fondateur de l'œuvre Afrika Telega, la messe a été concélébrée par l'abbé Rhod Sakani Yizeno, secrétaire-chancelier de l'archevêché, les pères Odon Kawayo, Roger Bière, René Lukusa et Claver Magloire Itoua, tous vicaires de la paroisse. Elle a été animée par la chorale Notre-Dame de Fatima.

Après son implication personnelle dans la recherche de la paix en République Centrafricaine, père Jean-Marie Bukasa-Malu a repris son bâton de pèlerin en direction du Burundi, pour implorer la paix dans ce pays frère en proie à une grave crise pré-électorale. Conscient de par son ministère sacerdotal et sa foi qu'avec Dieu, la paix est possible au Burundi, le fondateur de l'œuvre Afrika Telega a convié les ressortissants burundais présents à Brazzaville à une messe pour la paix dans leur pays. De même, les ressortissants des pays frères de la R.C.A (République centrafricaine), du Rwanda et de la

République démocratique du Congo y ont participé. Dans son homélie, le curé évoquant la menace de la paix au Burundi et le prix de cette paix, a fait remarquer: «La paix est menacée au Burundi. Les filles et les fils de ce pays sont tristes de leur propre sort. Toute l'Afrique en parle, le monde entier en parle. Au Burundi, c'est de l'incompréhension totale entre frères. La foi nous fait dire, ce soir, que la paix est un des principaux dons qui accompagnent la venue du Saint-Esprit. Les textes que nous venons d'entendre le confirment. Il est aussi important de méditer ensemble aujourd'hui, et ce soir sur la va-



Père Jean-Marie Bukasa-Malu.

leur mais aussi sur le prix de la paix au Burundi. Etant Chrétiens, frères du prince de la paix, nous savons que cette paix est à la fois don de Dieu et fruit de notre engagement».

Au terme de son homélie, le célébrant a fait savoir que c'est par le dialogue que cette crise peut être résolue: «Annoncer la paix ne suffit pas. Il faut également construire la communauté nationale, celle de tous les Burundais. Pour réussir, je propo-

se la démarche qui devra être menée au quotidien pour y parvenir. C'est par le dialogue dans le respect mutuel, dans la persévérance et dans l'amour de la patrie. L'Esprit-Saint nous est donné pour être artisan de paix et de réconciliation. C'est à nous tous filles et fils du Burundi, d'invoquer l'Esprit-Saint pour vivre ensemble. Les filles et fils du continent d'Afrique sont invités à avoir une pensée pieuse à l'endroit de nos frères qui traversent les moments difficiles de leur histoire nationale qui constitue le fondement de cette prière de ce soir. Afin que la paix définitive y revienne, nous leurs frères qui nous trouvons au Congo-Brazzaville, nous partageons leurs peines».

Gislain Wilfrid BOUMBA

Cette SEMAINE au Vatican

La foi vraie fait des miracles

Au cours d'une de ses messes matinales dans la chapelle de la Maison Sainte-Marthe, au Vatican, le Pape François a souligné les trois attitudes qui distinguent la foi vraie de celle qui est attachée aux apparences. Il commentait les textes liturgiques du jour, où il était question notamment du figuier maudit et des marchands du temple. Le figuier, «représente la stérilité, une vie qui est stérile, incapable de donner quoi que ce soit. Une vie qui ne fructifie pas, incapable de faire le bien». «L'autre façon de vivre est celle des affairistes du temple, de ceux qui exploitent. Ils exploitent même le lieu sacré de Dieu, pour faire des affaires». Enfin, a dit le Pape, il y a la foi authentique: celle tournée vers les autres et qui est, de ce fait, capable de déplacer les montagnes. «La foi, la foi pour aider les autres, pour se rapprocher de Dieu, (c'est cette) foi qui fait des miracles».



Le Pape François impartissant une bénédiction joyeuse.

Le Pape a reçu en audience, vendredi 29 mai, le Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation, au terme de son assemblée générale. «A l'évidence, en cette période de mutations, le don de la miséricorde est l'annonce que l'Eglise est appelée à transmettre au travers de la mission évangélicatrice. Ces mutations sont un défi positif qui oblige à relever les signes des temps que le Seigneur offre à son Eglise, afin qu'elle soit capable, aujourd'hui comme il y a deux millénaires, de porter le Christ aux hommes. Si la mission reste la même, le langage de l'annonce doit être renouvelé avec sagesse pastorale», a dit le Pape.

Encore une fois dans la semaine, le Souverain pontife a eu une pensée émue pour les immigrés. C'est lorsqu'il a rencontré, au Vatican, jeudi, l'ensemble des évêques de Saint-Domingue. Ce pays, à la frontière avec Haïti, a défrayé la chronique récemment avec une politique d'immigration très sévère et le refus d'octroyer la nationalité aux descendants des réfugiés haïtiens nés sur place. «L'attention pastorale et caritative à l'égard des immigrés, surtout ceux provenant de la proche Haïti, à la recherche de meilleures conditions de vie, n'admet pas l'indifférence des pasteurs de l'Eglise». C'est ce qu'a souligné le Pape au cours de l'audience aux évêques de la République Dominicaine, reçus dans la matinée du jeudi 28 mai, à l'occasion de la visite ad limina.

Il a été question d'écologie aussi au Vatican durant la semaine. Le représentant du Saint-Siège auprès des agences spécialisées de l'Onu, à Genève, en Suisse, y a émis le vœu que «les citoyens de pays les plus riches doivent exprimer concrètement leur solidarité avec les pauvres. Ils ont un devoir spécial d'aider leurs semblables dans les pays en voie de développement à faire face au changement climatique en atténuant ses effets et en les aidant à s'adapter», a dit Mgr Silvano M. Tomasi. A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Correspondant au Vatican)

Tribune Libre

Avoir honte: une valeur civique

«Heureux ceux qui ont honte, ils seront humains!» L'intitulé que nous soumettons à votre réflexion, loin d'être un simple titre, est plutôt une recommandation aux valeurs civiques, lesquelles méritent d'être cultivées par les citoyens dans leur vivre-ensemble en société. Ce titre portant sur la «honte» peut, a priori, donner l'impression d'une invite à une attitude négative dans la vie d'une personne; car étant un sentiment pénible d'humiliation, de culpabilité, la honte ouvre une personne à la résignation, à la passivité, voire au manque d'engagement. Bref, avoir honte peut paraître comme un vice, un défaut dans un monde marqué par la combativité, la lutte et où tout s'obtient par le courage. Certes cette compréhension est évidente, mais nous voulons faire l'éloge de la honte tout en vous faisant découvrir une autre facette positive d'«avoir honte» comme valeur civique.

La dimension positive de la honte

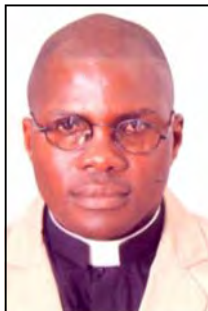
Le Petit Robert définit aussi la «honte» comme un sentiment de gêne éprouvé par scrupule de conscience, crainte du ridicule. Dans ce sens, «avoir honte» signifie «avoir de la pudeur, être scrupuleux, respectueux», c'est-à-dire être capable de se gêner vis-à-vis de l'autre, pour les faits et méfaits commis ou à vouloir commettre. Par conséquent, «avoir honte», c'est avoir de la retenue sur certains actes, paroles ou attitudes à vouloir adopter, lesquels causent un déshonneur de sa personne, de son statut et d'autrui.

Ce qui est regrettable

Plus nos sociétés actuelles se disent civilisées ou modernes, plus elles perdent beaucoup de repères moraux. Nos sociétés marquées par les avancées technologiques et les aspirations à l'émergence se laissent souvent dérouter par les anti-valeurs. Ainsi, la fameuse logique du «ridicule qui ne tue pas» n'est certainement pas une bonne référence dans le civisme. En effet, le permissif à outrance, le laxisme exagéré, l'incivisme dans l'agir de nombreux citoyens sont quasiment des attitudes résultants de la perte du sens «d'avoir honte».

Comment, par exemple, concevoir qu'en ce XXI^{ème} siècle, certains citoyens de nos sociétés continuent-ils à planifier des actes de violence, de pillage, d'enrichissement illégitime, de spoliation des biens de l'Etat tout en restant insensibles à la honte? Pire, certains se distinguent par les mensonges sans gêne, l'usage des paroles malsaines et impudiques dans les lieux publics, le port de certaines tenues indécentes en public sans aucun scrupule? Quel est le rôle de l'humanité restée-t-elle encore dans la vie de certains jeunes qui se déshabillent complètement pendant certaines cérémonies funéraires dans nos quartiers? Comment le règne de Dieu adviendra-t-il sur notre terre, lorsque même ceux qui sont sensés annoncer l'Evangile, dans nos lieux de culte, scandalisent le peuple qui leur est confié?

Pourquoi peut-on basculer avec aisance vers une sauvagerie mal assumée dans l'agir en public (?) où «toutes les valeurs longuement cultivées par l'humanité y sont sacrifiées», se demande le philosophe camerounais F. Eboussi-Boulaga. Comment peut-on être considéré «humain», lorsque les vices qui déshonorent deviennent des motifs de fierté? Finalement, pourquoi n'avons-nous plus honte d'avoir honte dans le vivre-ensemble?



Abbé Xavier Mbemba-Bissemo.

Redécouvrir la valeur de la honte, en vue de l'émergence de notre pays

Loin d'être un défaut, savoir «avoir honte» est une bonne chose pour tout homme vivant en société. Car, cela nous humanise, dans la mesure où tout homme qui veut accéder à l'humanité doit nécessairement cultiver en lui cette attitude qui est, par conséquent, une valeur. Dans le cas contraire, on bascule de l'humanité à l'animalité. Adam et Eve ont eu honte devant leur Créateur à Eden, en se découvrant nus, c'est-

à-dire limités. Epruver la honte devient, en effet, une condition préalable pour accéder à son humanité et bénéficier du pardon. Et les honteux de l'Eden ont fait leur expérience. De même, au prophète Ezéchiel de dire à ses contemporains: «Soyez honteux et confus de votre conduite, maison d'Israël!» (Ez 36, 32). C'est dans cette optique que Saint Ignace de Loyola (Fondateur de la Compagnie de Jésus), propose aux retraitants, dès la première semaine dans ses Exercices spirituels, de découvrir l'importance de la honte. Saint Ignace demande de s'auto-examiner jusqu'à déceler la honte et la confusion de soi-même, pour les nombreux péchés commis (Ex. Sp. n°48).

Donc, nous sommes invités à réhabiliter la dimension de la honte dans nos vies, parce qu'elle nous aide à soigner la pudeur autour de soi, à être scrupuleux et respectueux de soi-même et de ceux qui nous entourent. C'est à ce titre que nous nous permettons de compléter les béatitudes de Jésus (Mt 5, 1-12): «Heureux ceux qui ont honte, ils seront humains».

Abbé Xavier
MBEMBA-BISSEMO
Curé de paroisse

Archidiocèse de Brazzaville

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'il ordonnera prêtres, le samedi 13 juin 2015, à 9h 30, à la paroisse Saint Pierre Claver de Baongo, les pères: Rodolphe Donald MBOYMATONA et Gires Princia YOUNGA, de la congrégation des pères du Saint Sacrement. L'archevêque de Brazzaville recommande à soutenir les futurs ordinands par les prières.

Fait à Brazzaville, le 27 avril 2015

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

COMMUNIQUÉ

Pour clôturer nos activités de cette année, entre les Commissions Episcopales, un pèlerinage au sanctuaire Saint Michel de Goma Tsé-Tsé est organisé pour la journée du samedi 20 juin 2015. L'occasion est donnée à tous les membres des différentes commissions de se retrouver pour une journée de fraternité et de méditation. Les inscriptions se feront dans les commissions respectives jusqu'au 10 juin 2015. Le programme détaillé de ladite journée vous sera communiqué ultérieurement.

Fait à Brazzaville, le 22 mai 2015

Abbé Brice-Armand IBOMBO
Secrétaire Général de la
Conférence Episcopale du Congo

Acodm (Association congolaise de droit maritime)

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a parrainé la sortie officielle à Pointe-Noire

Créée le 18 mai 2015, à Pointe-Noire, l'Acodm (Association congolaise de droit maritime) a fait sa sortie officielle, samedi 23 mai 2015, lors d'une cérémonie qui a eu pour cadre la chambre consulaire de la ville océane, sous le patronage de Jean-Claude Boukono, directeur de cabinet du ministre délégué en charge de la marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, président d'honneur de l'Acodm, en présence de Didier Sylvestre Mavouenzela, président de la chambre consulaire de Pointe-Noire, et d'Eric Dibas-Franck, président actif de l'Acodm.



Photo de famille des membres de l'Acodm.

Voilà 40 ans que le Congo est membre de l'O.m.i (Organisation maritime internationale), et de l'O.m.a.o.c (Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre). Il y a un peu plus de 20 ans que le code de la marine marchande de la Cemac est entré en vigueur. Cela fait suffisamment de temps pour que l'on crée les conditions optimales de la «maritimisation» de l'économie nationale. Cependant, l'absence d'une association nationale de droit maritime était un obstacle à la défense des intérêts congolais au sein du comité maritime international où se construisent les grandes conventions maritimes internationales. C'est dans cette optique que les Congolais ont eu l'initiative de créer l'Acodm, pour concrétiser la

«maritimisation» de l'économie nationale. Dans son allocution, Didier Sylvestre Mavouenzela a souhaité la bienvenue à la nouvelle association, avant d'expliquer son importance, en ces termes: «Au niveau de la chambre, nous sommes conscients qu'un pays, pour évoluer, doit prendre le temps de se poser, de réfléchir aux actions à poser et il faut donc réunir des cadres de réflexion dans tous les domaines économiques de notre pays. Et, à notre sens, l'Acodm est un cadre approprié pour réfléchir aux actions à mener sur l'évolution maritime». Après la lecture du procès-verbal portant création de l'Acodm, par Roselyne Tchicaya, membre du comité de direction, il y a eu la présentation des dix-huit membres qui composent le comité de

direction de la nouvelle association et qui ont un mandat de trois ans. Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou et Didier Sylvestre Mavouenzela les ont congratulés. Dans son mot, Eric Dibas-Franck a remercié le ministre d'avoir accepté de parrainer l'Acodm, le président de la chambre consulaire et les membres pour leur engagement.

Parlant des orientations de l'association, il a dit: «La première est d'asseoir l'autorité

de l'Acodm dans le domaine du droit et de l'économie maritime, tant au Congo, dans la zone Cemac et au niveau international; la seconde sera de mobiliser toutes les énergies et toutes les compétences permettant d'enrichir la palette des connaissances de l'association; la troisième visera à renforcer les solidarités avec les autres associations de droit maritime et le quatrième objectif sera de donner à notre association une plus grande visibilité au sein du monde

maritime». Quant à Jean-Claude Boukono, il a indiqué: «La naissance de cette association vient de combler un vide qui a trop longtemps contrasté avec la fertile production intellectuelle des cadres du secteur maritime de notre pays».

Noëlie BOUANGA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique.

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président: Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication: Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction: Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33

Saisie & Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville: Tél. 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire: Tél. 05.557.78.71
06.655.80.03
05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

TRIBUNE LIBRE

Talents, compétences: quelles différences, quels avantages pour le développement des Etats?

Qu'entend-on par talent? En quoi ce concept se différencie-t-il de la gestion par les compétences? Le talent est inné, c'est un don, une chose que l'on fait avec facilité, sans avoir appris. Le talent s'associe à la joie et au plaisir. Initialement considéré comme unique et rare, il semble, à présent, admis que chaque personne possède, naturellement, un ou plusieurs talents. Certains ont su les identifier et les valoriser, d'autres, non. Tout le monde en possède. Ce qui importe, c'est d'en être conscient. Il faut, ensuite, se débarrasser de toutes les croyances qui empêchent son accomplissement, tous les «Je ne vaudrais rien», «Ce que je suis n'intéresse personne», «Je n'arriverai jamais».

Le talent est donc un domaine dans lequel on excelle et qui procure du bonheur, quand on l'exerce. Le talent se cultive. Un talent cultivé et développé par des connaissances et de la pratique devient une force. Différent de la compétence qui est, avant tout, d'ordre cognitif (savoir), le talent est une capacité naturelle, facile à mobiliser, qui procure du plaisir. Si la compétence est un savoir-faire, le talent est un aimer-faire. Les talents sont des prédispositions que chaque personne possède et qui la rendent efficace ou performante dans certains rôles ou fonctions professionnelles. C'est quelque chose que l'on ressent, que l'on fait de manière naturelle ou que l'on a toujours su faire. Les talents constituent des forces, des différences, des valeurs qui font que chacun est unique. Les talents représentent notre intelligence émotionnelle et se transforment en compétences comportementales. Le talent s'accompagne de désir et de volonté. Il n'émerge qu'au terme d'un apprentissage dans la durée. Le talent, comme la compétence, sont des attributs portés par les personnes, individuellement. Cependant, à la différence de la compétence pour laquelle tout le monde convient qu'elle s'acquière et se transmet par l'apprentissage,

le talent est inné qu'il puisse être, il est aussi convenu que les conditions et les environnements de l'expression du talent sont déterminants, pour qu'il soit identifié et apprécié. D'où l'intérêt que les sciences de gestion et les entreprises dans les pays développés ont eu à adapter la notion de talent à leurs finalités et leurs objectifs. Pour également percevoir (peut-être) plus positivement ce qu'individuellement et collectivement nous avons à retenir de cette notion pour la formation, la gestion des parcours professionnels, la valorisation du travail. Et puis, l'expérience, les compétences acquises et l'adaptation ne suffisent plus dans une compétition qui s'accroît et se complexifie. C'est l'heure du changement continu qui nécessite des innovations continues, de la réactivité, de l'agilité... Nouveau paradigme: miser sur les points forts d'un agent, au lieu de lutter contre les points faibles. Le management par les compétences s'appuie sur la notion de prévisibilité. Cette démarche prenait tout son sens dans un monde stable, tel que nous l'avons connu au XX^{ème} siècle. Elle devient inefficace dans un environnement en perpétuel changement. Le management par le talent n'est pas fondé sur des



Par Lydie-Patricia Ondziet.

processus formels et part de la personne. Les talents différencient, également, les personnes qui ont les mêmes formations, les mêmes diplômes ou les mêmes expériences. Cependant, associés aux compétences, ils représentent un potentiel immense souvent inexploité. L'international «Institute for management and development» (I.m.d) publie, depuis 1989, son classement annuel de la compétitivité des Etats et des entreprises. Ce rapport évalue la capacité de 60 pays à maintenir et à stimuler la compétitivité des entreprises. Le concept de compétitivité retenu est très large: il couvre l'ensemble des ressources et des compétences utilisées par un pays, pour accroître la prospérité de sa population. Le rapport synthétise ainsi les principaux facteurs garantissant la prospérité de long terme d'une Nation. Les quatre facteurs retenus sont: - performance économique; - efficacité du secteur public; - efficacité des entreprises; - infrastructures. Le dernier classement remonte au mois de mai 2014. Les dix premiers étant les suivants: les Etats-Unis (1), la

Suisse (2), Singapour (3), Hong-Kong (4), la Suède (5), l'Allemagne (6), le Canada (7), Les Emirats Arabes Unis (8), le Danemark (9), la Norvège (10). La suite de ce classement pourrait intéresser le Congo-Brazzaville, notre pays: la Malaisie (12), le Royaume-Uni (16), le Qatar (19), le Japon (21), la Chine (23), Israël (24), la Corée du Sud (26), la France (27), la Belgique (28), la Fédération de Russie (38), l'Espagne (39), la Turquie (40), le Portugal (43), l'Inde (44), l'Italie (46), la Roumanie (47), l'Afrique du Sud (52), le Brésil (54), la Grèce (57)... Cependant, par insuffisance de travailleurs qualifiés, la France, l'Angleterre et l'Allemagne sont confrontées à une pénurie de talents et de compétences. La France est handicapée par la rigidité de la réglementation de son marché du travail. L'Angleterre est confrontée à une pénurie de talents dans de nombreux secteurs et souffre d'un chômage élevé. L'Allemagne devrait être pénalisée par un manque de compétences, quand les travailleurs qualifiés partiraient à la retraite. Cependant, l'Allemagne continue, elle, de tirer les bénéfices de son système de formation qui privilégie l'apprentissage. Elle a aussi mis en place une politique d'immigration sélective qui attire des travailleurs hautement qualifiés, comme le Canada et l'Australie. La France, quant à elle, a créé par une loi du 24 juillet 2006, la carte de séjour «compétences et talents». Ce titre de séjour est délivré aux ressortissants étrangers ayant des compétences et des talents et dont le projet contribue au développement économique de la France et de leurs pays d'origine, ou au rayonnement intellectuel, scientifique, cul-

turel, humanitaire, sportif de ces pays. Le 16 juillet 2014, un autre projet de loi sur l'immigration a été présenté au conseil des ministres. Ce projet prévoit la création d'un «passeport talents»: une initiative pour retenir les jeunes diplômés étrangers hautement qualifiés. La fuite des compétences, qui est une forme d'émigration, est un phénomène mondial qui frappe aussi toute l'Afrique, où il pose un grave problème pour le développement du continent. Les ressources humaines dotées de compétences particulières reconnues doivent être considérées comme la plus grande richesse d'un pays. Dans le contexte actuel de la globalisation, on n'hésite pas à les considérer comme un précieux capital, voire un produit stratégique. En Afrique, après les exodes forcés du 16^{ème} siècle, on assiste, avec la fuite des compétences et des talents, à ce qu'on appelle la deuxième diaspora qui, elle, est scientifique et qui contribue à creuser le fossé entre les pays riches et les pays pauvres. Les pays développés encouragent et soutiennent cette nouvelle forme d'exploitation des pays en développement, en pillant leurs ressources humaines qualifiées. C'est à partir de l'analyse des causes de départ que l'on peut définir les possibilités, les formes et modalités de retour. En examinant ces causes, on en retient deux principales: d'une part, les mauvaises conditions de travail et de vie et, d'autre part, la situation politique. C'est, donc, en travaillant à l'amélioration de ces deux types de problèmes que l'on peut espérer renverser la tendance. Cela permettra, alors, dans un premier temps, de retenir ceux qui sont sur place et, dans un

second, d'encourager le retour de certains d'entre eux.

Nous pouvons ainsi affirmer que notre pays, le Congo-Brazzaville, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, possède, actuellement, un potentiel de jeunes hautement qualifiés dans de nombreux domaines, disséminés ainsi dans les quatre coins du monde. Ajoutés à cela des talents. Donc, nous n'avons même pas à nous sous-estimer. Au contraire, nous devons capitaliser toutes ces ressources humaines qui nous sont propres, les apprécier à leur juste valeur et les utiliser à bon escient. Mettre également l'accent dans la formation technique, agricole, etc. Etre regardant aussi par rapport aux petits et moyens métiers: boulangerie, droguerie, pressing, agence de voyage, friperie, commerce de denrées alimentaires, des boutiques de camelote vendue sur toute l'étendue du territoire, etc., qui ne peuvent pas faire l'objet des domaines réservés par d'autres communautés (sans négliger le facteur insécurité que cela cause). Et si c'était encore de la main d'œuvre qualifiée qui contribuait au rayonnement de notre pays! Au contraire, loin de là. Cependant, le nombre de chômeurs nationaux ne cesse d'augmenter, que faire? Les fils et filles de ce pays devraient s'asseoir pour faire le point: «Si tu ne peux pas voler, alors cours. Si tu ne peux pas courir, alors marche. Si tu ne peux pas marcher, alors rampe, mais qui ne t'assessent pas à avancer» (Martin Luther King). La République du Congo doit avancer, mais avancer dans la paix, la sérénité, l'unité et l'amour.

Lydie-Patricia ONDZIET
Présidente de l'Association la Trinité; Présidente d'honneur de Dynamique Implication 2009; Membre de l'Association Panafricaine d'Aquitaine.



NOUS PORTONS À LA CONNAISSANCE DE
NOTRE AIMABLE CLIENTELE L'OUVERTURE
PROCHAINE, DANS UNE SEMAINE,
D'UNE NOUVELLE AGENCE ECOBANK A TIE-TIE



Une vue extérieure de la nouvelle agence.



Une vue intérieure.

SISE A ARRET SAVON, EN ALLANT
VERS LE ROND-POINT TIE-TIE, POINTE-NOIRE.
CETTE AGENCE DE PROXIMITE SERA OUVERTE
DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H00 A 16H00,
LE SAMEDI, DE 9H00 A 14H00

*La Direction Générale vous remercie
pour la confiance que vous faites à notre institution.*

LA DIRECTION GENERALE

TIMCO

EXPLOITATION FORESTIERE TRAVAUX PUBLICS MENUISERIE INDUSTRIELLE

OFFRES D'EMPLOI

TIMCO, Société à Responsabilité Limité Unipersonnelle (SARLU) dont le siège est à Brazzaville, est une menuiserie industrielle congolaise.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons actuellement :

1- Un Chef d'Équipe Électromécanique H/F.

Profil recherché :

- **Diplôme :**
- BAC + 2 / 3 ou Ingénieur En Électromécanique
- **Expérience Professionnelle :**
- 5 ans ou plus dans le secteur industriel
- **Compétences Requises :**
- Capacité à maîtriser un ou plusieurs secteurs techniques : électronique, électricité, mécanique, hydraulique, pneumatique
- Capacité à lire et interpréter un plan ou schéma.
- Capacité à évaluer visuellement ou l'aide d'appareils une panne, une dérive, une anomalie.

2- Un Dessinateur Projeteur Mètreur en Menuiserie H/F.

Profil recherché :

- **Diplôme :**
- BAC + 2 / 3 En Architecture ou Diplôme Équivalent
- **Expérience Professionnelle :**
- 2 ans ou plus dans la conception ou éventuellement dans la construction des bâtiments.
- **Compétences Requises :**
- Maîtriser les techniques de dessin industriel.
- Réaliser rapidement des calculs, des plans en respectant avec rigueur des normes et un cahier des charges.
- Maîtriser le logiciel AutoCad (2 et 3D).

3- Des Menuisiers Débutants et Qualifiés

Profil recherché :

- **Diplôme :**
- BET/BEP/CAP/BAC Pro en Menuiserie ou Diplôme Équivalent
- **Expérience Professionnelle :**
- Avec ou sans expérience dans la menuiserie.
- **Compétences Requises :**
- Savoir lire et interpréter un plan, et pouvoir réaliser avec pré-

cision, à l'aide des machines disponibles, les coupes, les assemblages, les collages, les finitions pour obtenir les menuiseries décrites dans ce plan.

4- Responsable Qualité-Hygiène-Sécurité H/F.

Profil recherché :

- **Diplôme :**
- BAC+2/3 dans le domaine de la qualité ou de la gestion industrielle
- **Expérience Professionnelle :**
- 5 ans ou plus dans le domaine industriel
- **Compétences Requises :**
- Bien connaître le processus de l'entreprise, ses flux et les technologies associées.
- Maîtriser les normes, la certification ou la labellisation choisie.
- Définir et négocier une politique QSE ou de management intégré.

5- Ingénieur Réseaux, Systèmes et Sécurité H/F.

Profil recherché :

- **Diplôme :**
- BAC+4/5 en Informatique de Gestion ou en Système et Réseau Informatique
- **Expérience Professionnelle :**
- 5 ans ou plus dans le Domaine de l'informatique de gestion et système réseau
- **Compétences Requises :**
- Installer, configurer, dépanner un parc informatique.
- Maîtriser les techniques nécessaires pour interconnecter les réseaux et les systèmes de télécommunication.
- Utiliser avec aisance les principaux logiciels utilisés dans l'entreprise : bureautique, bases de données CAO, GPAO, DAO, etc.

6- Conducteur de Travaux en Menuiserie H/F.

Profil recherché :

- **Diplôme :**
- Bac+2 /Bac+3 Métiers du Bois ou des Bâtiments et Travaux Publics
- **Expérience Professionnelle :**
- 5 ans ou plus dans le secteur de l'usinage de bois et de la

menuiserie et de travail en production ou en pose.

• **Compétences Requises :**

- Avoir une vision globale des chantiers à entreprendre et connaître les matériaux, process de production, contraintes techniques et réglementaires pour organiser l'agencement.
- Anticiper d'éventuels problèmes de pose et rechercher les solutions techniques en amont.
- Assurer un dialogue permanent avec l'équipe, disposer de qualités relationnelles développées et un esprit d'équipe.

7- Commercial H/F.

Profil recherché :

- **Diplôme :**
- BAC+2 /3 en marketing ou en management d'une grande école reconnue, dans les métiers du Bois ou dans les Bâtiments et Travaux Publics.

• **Expérience Professionnelle :**

- 5 ans ou plus dans le secteur de l'usinage de bois et de la menuiserie ou dans la construction des bâtiments
- **Compétences Requises :**
- Définir une politique et une stratégie commerciale avec la vision globale de l'entreprise à moyen terme.
- Connaître les styles de meubles, les techniques de production, les principaux fabricants et la concurrence.
- Élaborer le cahier des charges commercial (tendances, tarifs...) pour les nouveaux modèles.

8- Mécanicien H/F.

Profil recherché :

- **Diplôme :**
- BAC Pro en génie mécanique ou maintenance industrielle ou un équivalent.
- **Expérience Professionnelle :**
- 2 ans ou plus dans la mécanique ou en maintenance industrielle dans une entreprise de fabrication.

• **Compétences Requises :**

- Capacité de Participer à l'installation et à la fabrication des nouveaux équipements de production et autres équipements ou articles nécessaires à la gestion des opérations.
- Capacité à faire fonctionner, réparer et entretenir régulièrement le matériel et les équipements de production.
- Habilités en soudure, usinage conventionnel, pneumatique et hydraulique.

Le dossier devra obligatoirement contenir une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, et doit être adressé à la Direction Générale de TIMCO, 29, rue Léon Jacob Mpila Centre Ville, B.P. 1041, Brazzaville-Congo; ou par courriel à contact.solthy@gmail.com au plus tard le lundi 15 Juin 2015.

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL GALIBA
Me Henriette Lucie Ariette GALIBA
3, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Marché Plateau Centre-ville,
vers ex-Trésor, ex-Hôtel de Police
B.P. 964/Tél.: 05 540-93-13; 06 672-79-24
E-mail: notaire_galihen@yahoo.fr, Site: www.notairegaliba.com
REPUBLIQUE DU CONGO

«PROSCLAIRE CONGO»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital social: 1.000.000 Francs CFA

Siège social: Brazzaville, Boulevard DENIS SASSOU-NGUESSO, Immeuble YOKA

Bernard, Centre-ville

RCCM: 15 B 5796

REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique du 31 mars 2015, reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, Notaire, titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, enregistré le 03 avril 2015, à la recette des impôts de Baongo, folio 060/12, numéro 668, il a été constitué une société commerciale, présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Dénomination sociale: «PROSCLAIRE CONGO»;

Siège social: Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, immeuble YOKA Bernard, Centre-ville, République du Congo;

Capital social: Un Million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune, entièrement souscrites;

Objet social: la société a pour objet principal, tant au Congo, que partout ailleurs à l'Étranger:

* La propriété, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles bâtis et non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, construction, échange apport ou autrement;

* L'aliénation des immeubles devenus inutilés à la société au moyen de vente, échange ou apport en société;

* La prise de participation directe ou indirecte à toutes activités pouvant se rattacher à l'objet social;

Durée: La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;

Apports en numéraire: Par acte notarié portant déclaration de souscription et de versement, du 31 mars 2015, reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA et enregistré le 03 avril 2015, à la recette des impôts de Baongo, folio 060/13, numéro 669, le Souscripteur Unique a libéré, intégralement, ses parts sociales;

Gérance: Suivant les dispositions statutaires, Monsieur Yoann Alexis GANDZION MIAMPIO a été nommé en qualité de Gérant de la société, sans limitation de durée;

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 13 avril 2015, sous le numéro 15 DA 345;

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le même jour, sous le numéro 15 B 5796.

Pour insertion,

Maître Henriette L. A. GALIBA,
Notaire

Adresse : Imprimerie Nationale à Côté du Lycée Français St Exupéry Aseca, Brazzaville. Tel : (+242) 22 612 8756 / 04 411 9815 - Email: contact@glad-services.com - gladservices2013@gmail.com - www.glad-services.com

Séminaire de formation sur la passation des marchés publics pour B/Ville et pour P/Noire

- Techniques d'élaboration des dossiers de soumission aux appels d'offres
- Procédures de l'ARMP (code des marchés publics)

Durée: 6 jours

Début: — B/Ville: 4 juin 2015
P/Noire: 5 Août 2015

Heures: 17h30-20h

Coût: 60 000Fr + 1 marker non permanent

Sanction: Certificat de formation

Contacts: 06 937 60 54 / 05 556 90 64

MAG.SYS:

Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total, derrière la fac de droit (à l'étage).

Atelier d'échanges entre les parlementaires et la société civile sur le processus Apv-Flegt, Redd+ et I.t.i.e

Elaborer de façon collégiale des propositions de lois

Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville. Il s'est tenu, du 26 au 27 mai 2015, un atelier d'échange entre parlementaires et représentants de la société civile sur les processus Apv/Flegt, Redd+ et I.t.i.e. Celui-ci a été organisé, conjointement, par le Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale- Congo, en sigle Repar-Congo, Azur Développement et le Fgdh (Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme), avec l'appui financier de Fern et le financement du Dfid.



Les participants à l'issue de l'atelier.

Plus d'une trentaine de participants ont pris part à cet atelier, dont les parlementaires, les membres du Repar; l'administration forestière; les membres des plateformes de la société civile (Plateforme pour la gestion durable des forêts, Cadre de concertations des organisations de la société civile et des populations autochtones sur Redd+ et la Coalition publique ce que vous payez) de Brazzaville, Pointe-Noire, du Niari, de la Lékoumou et de la Cuvette-Ouest et Sangha. Ouvert par le sénateur Clobert Ibinda, président du Repar-Congo, cet atelier a eu pour objectif général de promouvoir un partenariat effectif entre la société civile et les parlementaires, afin de renforcer la gouvernance forestière. Outre cet objectif générique, des objectifs spécifiques ont été, également, assignés à cet atelier, comme: présenter et argumenter les positions clés et priorités de la société civile sur les réformes relatives à l'Apv et à Redd+ (Législation et politiques forestières, stratégies Redd, droit des communautés, etc.); recueillir les commentaires et positions des parlementaires sur les positions

et priorités de la société civile; susciter un plus fort engagement des parlementaires sur les questions de gouvernance forestière en concertation avec la société civile et identifier les possibilités de collaboration concrètes entre la société civile et les parlementaires. Pour ce faire, différents thèmes ont été débattus au cours de cet atelier. On peut citer: la présentation du processus Apv/Flegt: ses avancées et ses défis; l'engagement des parlementaires dans le processus Apv/Flegt; l'engagement des parlementaires dans le processus Redd+; la politique forestière, l'avant-projet de loi portant régime forestier et les textes d'application: priorités et défis de la société civile; la stratégie nationale et sauvegarde Redd: attentes et défis de la société civile et la présentation, tout comme le processus I.t.i.e et défis pour la filière bois. Au cours des débats qui ont déboulé de ces différents thèmes, les participants ont insisté sur l'échange des informations entre différentes parties prenantes; le plaidoyer pour le financement du logiciel de traçabilité du bois; l'aboutissement du processus

d'élaboration du code forestier; le processus d'élaboration des textes d'application du nouveau code forestier; l'implication de la société civile dans le processus de révision du code minier en cours; la participation aux activités organisées par l'administration forestière, la société civile et les parlementaires sur l'Apv-Flegt, la Redd+ et l'I.t.i.e. Ils ont énuméré, en outre, des pistes de collaboration entre les parlementaires et la société civile. A l'issue des travaux, des engagements ont été pris par tous les participants; on peut citer, entre autres: la mise en place d'une plateforme de travail entre les parlementaires et la société civile (Ongs, organisations des populations autochtones); l'organisation de façon conjointe des réunions de renforcement des capacités; l'échange régulier des informations sur la gouvernance forestière (créer un mailing list pour faire circuler les informations); la mutualisation des connaissances; la définition des positions communes. Par ailleurs, les parlementaires membres du Repar-Congo et la société civile ont pris, spécifi-

quement, les engagements que voici: élaborer de façon collégiale des propositions de lois; mener un plaidoyer sur les questions de gouvernance forestière auprès des partenaires et de l'exécutif; sensibiliser les parties prenantes, y compris d'autres parlementaires sur les thématiques liées à l'Apv-Flegt, Redd+ et I.t.i.e; organiser des concertations permanentes (séminaires, ateliers, etc.) sur ces thématiques; organiser des descentes auprès des communautés locales et autochtones, afin de s'enquérir de la situation de celles qui vivent dans les zones d'exploitation forestière; publier des informations sur les activités du Repar sur le site Apv-Flegt géré par le ministère de l'économie forestière. Bien avant la clôture des travaux par le sénateur Clobert Ibinda, président du Repar-Congo, les participants ont salué cette initiative, la première du genre à réunir parlementaires et représentants de la société civile sur les questions de gouvernance forestière.

Viclaire MALONGA

Campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite

Protéger les enfants en les vaccinant

Dans le souci de poursuivre la lutte contre la poliomyélite, le gouvernement du Congo, en collaboration avec l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé), l'Unicef et d'autres partenaires, organise, du 1^{er} au 7 juin prochain, le premier passage de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, avec supplémentation en vitamine A, sur toute l'étendue du territoire. Tous les enfants de 0 à 5 ans seront vaccinés contre la poliomyélite et, tous ceux âgés de 6 mois à 5 ans seront supplémentés en vitamine A.



Fatoumata Tidiane Binta Diallo vaccinant un enfant.

La poliomyélite est une maladie contagieuse grave, causée par un virus qui attaque, surtout, les membres, les affaiblit et les paralyse pour tout le reste de la vie. Elle commence par des courbatures: douleurs dans les muscles et des vomissements; un membre devient flasque avec impossibilité de bouger, puis s'ensuit une paralysie progressive des membres inférieurs, et celle des membres supérieurs chez les personnes non ou insuffisamment vaccinées.

Problème majeur de santé publique, la poliomyélite est l'une des maladies évitables par la vaccination. Pour prévenir les enfants contre cette maladie, il faut, simplement, les faire vacciner. Le vaccin contre la polio est gratuit et ne comporte pas de risques; elle est sans danger pour l'enfant. Ce dernier n'est pas protégé s'il n'a pas reçu les 2 gouttes de polio à chaque passage. Plus l'enfant est vacciné, mieux il est protégé contre la polio.

A titre préventif, en complément du vaccin, il est conseillé de pratiquer tous les jours à la maison, certains gestes simples et peu coûteux, afin de prévenir la polio. Il s'agit du lavage des mains à l'eau propre et au savon; de laver les fruits et les légumes à l'eau propre et bien cuire les aliments, consommer de l'eau potable (faire bouillir l'eau ou mettre l'eau de javel), assainir notre environnement, etc.

Signalons que pour cette campagne, les équipes de vaccination passeront dans les ménages, les écoles maternelles et les marchés. Les parents pourront se rendre, également, dans les centres de santé intégrée.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Croix-rouge congolaise

Le président Ndinga lance la campagne de vulgarisation des principes fondamentaux

Dans le cadre de la commémoration du cinquantenaire de l'adoption des principes du mouvement Croix-rouge, placée sous le thème: «Les principes fondamentaux en action», la société nationale de la Croix-rouge congolaise a procédé, jeudi 28 mai 2015, à Brazzaville, au lancement de la campagne de vulgarisation des principes fondamentaux du mouvement Croix-rouge. Sous les auspices de Christian Sédar Ndinga, président de ladite organisation, qui avait à ses côtés, Jérémie Sibéonie, chef de délégation de la Croix-rouge française, et Gisandre Dominique Rivière, déléguée régionale à la coopération C.i.c.r (Comité international de la Croix-rouge), ainsi que des représentants d'un certain nombre des ministères et de Ida Victorine Gampolo, présidente d'honneur de la Croix-rouge congolaise, mais aussi, maire de Djiri, le 9^e arrondissement de la ville-capitale.



De g. à dr.: Gisandre Dominique Rivière, Christian Sédar Ndinga et Jérémie Sibéonie

Le mouvement international de la Croix-rouge et du Croissant rouge, composé du comité international de la Croix-rouge, de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-rouge, du croissant rouge et de 189 sociétés nationales de Croix-rouge et de croissant rouge, est le plus grand réseau humanitaire du monde et, chaque jour, tous ses membres apportent aux populations vulnérables une aide désintéressée et impartiale. Dans ce travail, sept principes fondamentaux sont à respecter: humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité. Ces fondamentaux restent essentiels, pour garantir l'acceptation et la sécurité de l'action humanitaire. Porteurs de l'identité

des membres de ce mouvement, ces principes ancrent leur action dans le quotidien des Congolaises et Congolais. «La collaboration entre la Croix-rouge congolaise, société nationale hôte de la Croix-rouge française, société nationale participante, apporte de multiples exemples de mise en pratique de nos principes», a relevé Jérémie Sibéonie, qui par ailleurs, a loué les bons rapports existant avec les organisations sœurs. Lors des catastrophes que le Congo a connues, en 2012, a-t-il dit, le mouvement de la Croix-rouge a répondu présent, avec à sa tête la Croix-rouge congolaise. Pour Gisandre Dominique Rivière, «c'est en travaillant avec les autres dans le respect de nos principes que nous sommes en

mesure de répondre, rapidement, aux catastrophes et de faire en sorte que les personnes exposées à des situations de conflit reçoivent la protection et l'assistance dont elles ont besoin.» Ajoutant que, le partenariat du C.i.c.r avec la Croix-rouge congolaise est essentiel, pour pouvoir aider autant de victimes que possible. Le président Christian Sédar Ndinga a affirmé que les sept principes bien qu'appartenant au mouvement Croix-rouge/Croissant rouge rejoignent les principes généraux de l'éthique et de la morale dans leur universalité, «c'est-à-dire dans l'attention fondamentale et dans la considération de ce que l'être humain est le bien le plus pré-

cieux de la planète et que son développement premier doit être l'objectif essentiel des nations.» Il convient de souligner que cette rencontre a été, aussi, ponctuée par des échanges fructueux entre les participants et les officiels portant, notamment, sur les actions menées par le mouvement Croix-rouge au Congo et dans le monde. Rappelons que le mouvement international de la Croix-rouge est né en 1863, grâce à l'action d'un homme, Henry Dunant, premier prix Nobel de la paix, en 1901, dont les idées et les principes fondateurs restent le pilier du mouvement.

Alain-Patrick MASSAMBA



Une palette complète de services professionnels à votre disposition

INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL

- MAINTIEN PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEN & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMENAGEMENT

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (Riv. à la Mer)
TEL (+ 242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01
POINTE-NOIRE: BORD-POINT KASSA (Riv. au 4^e)
TEL (+ 242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03
Membre du réseau GTO www.gto.fr

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET
DE L'ELEVAGE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE
REHABILITATION DES PISTES RURALES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 004C/2015/MAE/PDARP-UCP

Recrutement d'un Ingénieur des travaux publics pour l'UCP du PDARP

1. Le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des pistes rurales (PDARP) cofinancé par la République du Congo et la banque Mondiale veut recruter pour l'UCP basée à Brazzaville, d'un Ingénieur des travaux publics.

2. La durée du contrat est de six (06) mois couvrant la période de juin à décembre 2015.

3. Les candidats intéressés peuvent consulter les TDRs à l'Unité de Coordination du Projet et leur dossier de candidature doivent comprendre:

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Coordonnateur du PDARP;
- Une lettre de motivation;
- La copie légalisée du diplôme minimum requis;
- Un curriculum vitae détaillé;
- Des attestations de travail
- Deux (2) photos couleur, format identité.

4. Profil du Consultant:

Le candidat devra:

- avoir un diplôme d'Ingénieur des travaux publics ou équivalent;
- avoir au moins 5 années d'expérience professionnelle dans les travaux des

- travaux;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint) et de l'Internet;
- avoir une bonne expression française orale et écrite;
- être capable de travailler sous pression et en équipe.

5. Les dossiers doivent être déposés, sous pli fermé aux jours ouvrables, de 9 h 00 à 15 h 00, à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 15 juin 2015. Mention à faire figurer sur l'enveloppe: A monsieur le Coordonnateur du PDARP «candidature au poste d'Ingénieur de travaux publics».

PROJET DE DEVELOPPEMENT
AGRICOLE ET DE REHABILITATION
DES PISTES RURALES
UNITE D'EXECUTION DU PROJET

Boulevard Denis SASSOU NGOUESSO
Brazzaville, République du Congo,
Tel: (242) 06 858 88 88,
Courriel: pdarp_maep@yahoo.fr

Brazzaville, le 01 juin 2015

Le Coordonnateur
Isidore ONDOKI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE
REHABILITATION DES PISTES RURALES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 005C/2015/MAE/PDARP-UCP

Recrutement d'un chauffeur pour l'UCP du PDARP

1. Le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des pistes rurales (PDARP) cofinancé par la République du Congo et la banque Mondiale veut recruter pour l'UCP basée à Brazzaville, un chauffeur de liaison.

2. La durée du contrat est de six (06) mois couvrant la période de juin à décembre 2015.

3. Les candidats intéressés peuvent consulter les TDRs à l'Unité de Coordination du Projet et leur dossier de candidature doivent comprendre:

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Coordonnateur du PDARP;
- une copie légalisée du permis de conduire;
- un curriculum vitae détaillé;
- des attestations de travail;

4. Profil du Consultant:

Le candidat devra:

- Avoir un niveau d'études minimum secondaires équivalent à la classe de 3è;
- Avoir un permis de conduire valable pour circuler librement dans le territoire de la République du Congo;

- Savoir lire et écrire en français;
- Assurer les autres tâches liées à l'exécution du projet
- Etre disponible et capable de travailler en équipe et sous pression.

5. Les dossiers doivent être déposés, sous pli fermé aux jours ouvrables, de 9 h 00 à 15 h 00, à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 15 juin 2015. Mention à faire figurer sur l'enveloppe: A monsieur le Coordonnateur du PDARP «candidature au poste de chauffeur».

PROJET DE DEVELOPPEMENT
AGRICOLE ET DE REHABILITATION
DES PISTES RURALES
UNITE D'EXECUTION DU PROJET

Boulevard Denis SASSOU
NGOUESSO
Brazzaville, République du Congo,
Tel: (242) 06 858 88 88,
Courriel: pdarp_maep@yahoo.fr

Brazzaville, le 01 juin 2015

Le Coordonnateur
Isidore ONDOKI

Avis d'appel d'offres
République du Congo
Date : 01 juin 2015
Crédit N° IDA5362

Avis d'Appel d'Offres N° 004T/MAE/PDARP-UCP/2015 (RELANCE)

1. Le présent Avis d'appel d'offres suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Dg mar ket No 145627 du 11 mars 2015.

2. Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association internationale de développement IDA, Groupe Banque Mondiale, ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie à la construction des infrastructures de marché de Mossaka-Extension dans le département de la Cuvette.

3. Le PDARP invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les travaux de construction de ces infrastructures.

Les travaux comprennent :

- (i) - La construction du deuxième module comprenant un ensemble d'échoppes, le bureau de sécurité et le bureau du comité du marché sur le plancher du module existant;
 - (ii) - la construction des nouvelles latrines;
 - (iii) - l'électrification générale du marché;
- Le délai des travaux est de (08) mois.

4. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres international spécifiées dans la publication de la Banque mondiale «Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA», et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.5

5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous à partir de 8 h 00 jusqu'à 16 h 00.

6. Les spécifications de qualification sont:

- a) Avoir réalisé un chiffre d'affaires, pour des travaux de construction, d'un montant équivalent à 80 000 000 FCFA, au cours des cinq (05) dernières années
- b) Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins deux (02) marchés de travaux similaires au cours des cinq (05) dernières années.
- (c) Etre capable d'affecter aux travaux le matériel essentiel ci-après:
 - 1 Bétonnière et les différents accessoires
 - 1 Groupe électrogène
 - 1 Cuve à eau de 1000 litres au moins ou des contenants équivalents
 - 1 Véhicule de liaison

d) Proposer:

- Un Directeur de travaux, Ingénieur génie civil ou TP, ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparables, et une expérience dans la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale en tant que Conducteur des travaux serait un atout.
- Un Chef de chantier ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparable

(e) disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a accès, ou a à sa disposition, des facilités de crédit (après déduction des mon-

tants nécessaires pour honorer ses autres engagements), d'un montant au moins équivalent à au moins 10% du montant de son offre.

7. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces ou par chèque certifié.

8. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le Mercredi 01 juillet 2015 à 12H30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis.

Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le Mercredi 01 juillet 2015 à 13 heures.

9. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission sous forme de caution bancaire ou chèque certifié d'un montant d'un million (1 000 000) de francs CFA.

10. L'adresse (les adresses) mentionnée(s) ci-dessus est (sont):

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE
REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard
Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République
du Congo,
Tel: (242) 06 858 88 88/05 312 30 30
- E-mail: pdarp_maep@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 01 Juin 2015

Le Coordonnateur
Isidore ONDOKI

Ernest Denis Souamy, directeur général de l'Arap (Agence de régulation de l'aval pétrolier)

«La filière pétrolière devrait contribuer à l'amélioration de la vie des populations»

Nommé par décret présidentiel pris en conseil des ministres le 25 mars 2015, le nouveau directeur général de l'Arap (Agence de régulation de l'aval pétrolier), Ernest Denis Souamy, a été installé dans ses fonctions, le 18 mai 2015. Ancien directeur général de la filiale S.n.p.c de raffinage et de distribution (2007-2011), il parle, dans l'interview ci-après, de la nouvelle structure qu'il dirige et de ses missions. Il estime que «la filière pétrolière... devrait ainsi contribuer à l'amélioration de la vie des populations dans la réalité quotidienne de leur existence». Interview exclusive!



Ernest Denis Souamy.

*** Monsieur le directeur général, pouvez-vous nous parler de l'Arap, car cette structure publique est peu ou pas connue de l'opinion nationale?**
**** Tout d'abord, je voudrais vous remercier pour l'opportunité que vous me donnez de m'exprimer, à travers votre journal. Ensuite, il convient d'exprimer, en cet instant, toute ma gratitude et ma reconnaissance aux autorités de mon pays, pour la confiance qu'elles ont bien voulu placer en ma personne, en me confiant la direction générale de l'agence de régulation de ce segment de l'industrie pétrolière, si important pour le développement de notre pays. L'autorité de régulation a été créée par loi n°31-2006 du 12 octobre 2006, à la faveur des mutations intervenues dans le secteur pétrolier aval en République du Congo, notamment les processus de libéralisation et de privatisation engagés par l'Etat, en accord avec les institutions de Bretton Woods. Il apparaît, clairement, que cette libéralisation a offert des opportu-**

nités économiques d'une ampleur sans précédent pour l'Etat, comme pour le secteur privé. Les stations-service qui fleurissent sur l'étendue du territoire national sont la preuve de cette ampleur qu'il convient, néanmoins, de suivre, de maîtriser et d'accompagner, judicieusement. L'Agence de régulation de l'aval pétrolier, en sigle Arap, est un établissement public à caractère administratif, jouissant de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est une structure de veille près le Ministre des hydrocarbures et, à ce titre, elle joue le rôle de conseil auprès du Gouvernement, pour la mise en œuvre des politiques sectorielles. En outre, l'Arap sert de courroie de transmission entre les différents acteurs de ce secteur (Etat, sociétés et consommateurs), afin de sécuriser la régularité, la qualité et les coûts des approvisionnements. La concurrence, pour qu'elle ne soit pas déloyale et source de dysfonctionnements, doit être modulée et tempé-

rée par des textes appropriés, compris et admis par tous, mais aussi en mettant en évidence l'expertise vigilante de l'agence de régulation, garante légitime des équilibres d'une collaboration agissante, durable, juste et bénéfique pour tous.

*** Que peut attendre le citoyen congolais de l'Arap, à un moment où on assiste à des pénuries répétées des produits pétroliers raffinés et quels sont les enjeux, en termes de chantiers à court et moyen termes, qui attendent le nouveau directeur général?**

**** Permettez-moi de résumer, avant tout, que les accords avec les institutions de Bretton Woods définissant les conditions de cette libéralisation sont intervenus à un tournant crucial de l'his-**

toire du Congo, dont le programme économique visait, essentiellement, la reconstruction du pays. L'Arap a accompli un travail qu'il me convient de saluer, dans l'évolution et la consolidation du développement de ce secteur de l'économie nationale. L'Etat, à travers cette agence, veut disposer d'une réelle visibilité, pour vulgariser, autant que possible, les termes de ce cadre contractuel des réformes actuelles, afin d'achever, nous insistons dessus, la mise en place des derniers leviers à même de faciliter les procédures de contrôle, de régulation et d'évaluation des activités, conformément aux missions statutaires de l'Arap. Sans être exhaustif, passons en revue certains sujets qui doivent servir, à très court terme, aux concertations nécessaires avec les différentes parties prenantes et qui, de ce fait, participent à l'amélioration des conditions d'accès aux produits pétroliers et des produits dérivés, à l'ensemble des consommateurs. En matière de stabilisation des approvisionnements et de régulation de la distribution des produits pétroliers, l'agence vise, en synergie avec la Coraf, qui demeure responsable en ce qui concerne les besoins d'approvisionnement nécessaires du pays par l'importation, conformément au décret n°2007/30 du 24 janvier 2007, à renforcer sa présence sur le terrain, tout en consolidant son action, en concertation avec

les sociétés opératrices. En matière de constitution et de gestion des stocks stratégiques et de sécurité, l'Arap, en synergie avec la S.n.p.c, va mobiliser les sociétés opératrices à détenir, conformément aux textes en vigueur, des stocks de réserves pour répondre à la politique des pouvoirs publics, en cas de rupture grave des approvisionnements ou de défaillance des circuits habituels (crise pétrolière internationale, arrêt de la raffinerie, grèves, boycott, etc.). En matière de mise en œuvre des mécanismes de stabilisation des prix des produits pétroliers, la libéralisation complète des prix aurait pu constituer l'un des objectifs majeurs qu'impose la conjoncture économique internationale. Cependant, pour assurer la maîtrise de ceux-ci et ne pas les exposer totalement aux influences des fluctuations du marché, le Gouvernement a opté pour le mécanisme d'une structure des prix-plafonds, révisable sous sa responsabilité. C'est ainsi que le fonds de stabilisation des prix des produits pétroliers, dont la gestion est placée sous la responsabilité de l'Arap, a été institué. La gestion de ce fonds, qui mérite un regard attentif, devra faire l'objet de concertations avec les entités concernées. Ceci, en vue d'une meilleure compréhension de la pratique actuelle qu'il sied d'organiser, dans l'intérêt des parties et de l'équilibre du dispositif

En matière d'observation de la réglementation, les activités assujetties aux cahiers de charges et aux normes devront faire l'objet d'une surveillance particulière de l'Arap, en synergie avec les entités concernées, afin d'assurer les arbitrages nécessaires et obtenir les produits à la consommation à des coûts maîtrisés.

De tout ce qui précède, comme vous pouvez le constater, l'importance des problématiques qui méritent des actions mûrement planifiées, de manière à assurer les améliorations nécessaires, dans l'intérêt bien compris des acteurs en présence et des consommateurs.

*** Un dernier mot, pour conclure notre entretien?**

**** Le métier de régulateur requiert du temps, de la précision et du bon sens. Notre vision de la régulation de ce segment de notre industrie pétrolière qui va, il faut le préciser, du raffinage à la pétrochimie, y compris les services connexes, tient compte des équilibres recherchés par l'Etat. D'où la privatisation de ce secteur, ainsi que toutes les adaptations qui ont permis de structurer le dispositif actuel. Le rôle stratégique majeur de l'Arap, qui est une institution publique, est, donc, de contribuer significativement à corriger de possibles dysfonctionnements. La filière pétrolière, comme vous le savez, est hautement capitaliste et à fort potentiel de création de la richesse nationale, dans le contexte de l'économie de notre pays. Elle devrait ainsi contribuer à l'amélioration de la vie des populations dans la réalité quotidienne de leur existence.**

Propos recueillis par Joël NSONI

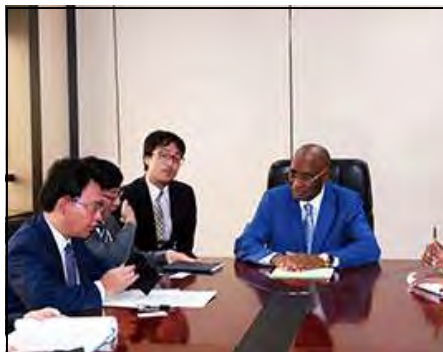
Ministère de la pêche et de l'aquaculture

Doter le Congo d'un bateau pour la recherche halieutique

Dans le cadre de la coopération avec le Japon, le ministre de la pêche et de l'aquaculture, Bernard Tchimbambela, s'est entretenu, jeudi 21 mai 2015, à son cabinet de travail, à Brazzaville, avec l'ambassadeur du Japon, Ushio Shigeru. L'essentiel de cet entretien a consisté à étudier les possibilités de créer un marché, au port de Yoro, dans la ville-capitale, pour la pêche artisanale, comme à Pointe-Noire, et de doter le Congo d'un bateau de recherche halieutique.

la Namibie, en passant par le Gabon, le Nigeria et tous les autres pays de la sous-région avec lesquels nous partageons les eaux». Rappelons que le Ministère de la pêche et de l'aquaculture et la Jica (agence japonaise de coopération internationale) se sont convenus

Le ministre Tchimbambela a rappelé que le président de la République attache un intérêt particulier au projet de développement de la pêche artisanale. «Il nous a demandé de veiller à ce que le projet cheval, projet d'étude pour l'amélioration de la chaîne de valeurs des produits halieutiques qui est à Pointe-Noire, soit réalisé, voire terminé, au début de l'année prochaine. Aussi, le chef de l'Etat nous a demandé de voir avec les Japonais, la possibilité de mettre cette même chaîne de valeur au niveau de Yoro, pour la pêche artisanale», a-t-il dit. Poursuivant son propos, le ministre de la pêche et de l'aquaculture estime: «Nous devons veiller à savoir le potentiel halieutique, c'est-à-dire quel type de poissons nous avons, quelle quantité de poissons et à quel niveau. Et, il faut, pour cela, faire de la recherche halieutique», a-t-il expliqué. Bernard Tchimbambela a précisé que «les Japonais sont spécialistes en matière de recherche halie-



Bernard Tchimbambela s'entretenant avec Ushio Shigeru (2° à partir de la g.)

utique. Ils ont doté la Guinée de ce même bateau, le bateau Lansana Kanté que nous avons visité, il y a deux ans. Nous avons demandé au Japon de nous doter de ce même type de bateau, afin qu'il fasse la recherche non seulement au Congo, mais aussi, au niveau du Golfe de Guinée, en vue de savoir le potentiel halieutique, depuis

pour l'amélioration de la chaîne de valeurs des produits halieutiques, à Pointe-Noire (le traitement de produits halieutiques, au moment du débarquement, de la transformation, de la commercialisation...).

Espérance NDANGABALI

D.g.g.t (Délegation générale des grands travaux) Dépouillement des offres relatives à la municipalisation accélérée de la Bouenza

Dans le cadre de la municipalisation accélérée du département de la Bouenza, décidée par le président de la République, l'année dernière, la D.g.g.t (Délegation générale des grands travaux) avait lancé des appels d'offres pour les projets de construction des sièges des sous-préfectures de Mfouati, Kingoué, Boko-Songho, Loudima, Mabombo et Kayes, et des résidences des sous-préfets et des secrétaires généraux. Les 27 et 28 mai 2015, Mme Jacqueline Lydia Mikolo, coordonnatrice de la coordination technique des marchés et de la réglementation, a procédé à l'ouverture des offres proposées par les sociétés soumissionnaires. C'était dans la salle de conférences de ladite coordination, en présence du représentant du Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation, des membres de la coordination technique et des représentants des entreprises soumissionnaires.

montant des travaux, le rabais, la durée d'exécution des travaux et les garanties bancaires. L'adjudicateur, quant à lui, sera désigné après examen des dossiers par la commission de passation des marchés. Pour Jacqueline Lydia Mikolo, ces édifices viennent consolider les acquis multisectoriels tenant, entre autres, à la déconcentration des services publics. «Ces infrastructures de souveraineté constituent un maillon essentiel de la pérennisation de la présence de l'Etat et de l'amélioration

Les projets, structurés en deux lots, portent, essentiellement, sur la construction et l'équipement des hôtels des sous-préfectures ainsi que des résidences des sous-préfets et des secrétaires généraux. Pour chacun des six hôtels de sous-préfectures des différentes localités, il sera construit un bâtiment de type R+1, un local pour groupe électrogène, une guérite, un mur de clôture, ainsi que l'aménagement extérieur et les équipements.

S'agissant de la construction des résidences, il est prévu des bâtiments plain-pied, des guérites, murs de clôture, aménagement extérieur et équipements. Le tout sur financement du budget de l'Etat. 44 entreprises ont soumissionné dont 8 pour Kin-



Mme Jacqueline Lydia Mikolo (à g.) pendant le dépouillement des offres.

goué, 9 (Mfouati), 7 (Boko-Songho), 7 (Loudima), 5 (Mabombo) et 9 à Kayes. Chaque entreprise indique, dans son offre, la raison sociale, le

de la qualité des services offerts aux populations», a-t-il elle déclaré.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Université Marien Ngouabi

Michel Innocent Peya a défendu son livre, lors d'une conférence avec les étudiants

Après avoir parcouru plusieurs pays africains, l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique, le commissaire lieutenant-colonel Michel Innocent Peya a présenté son livre: «Entre le bon sens et l'alternance absolue, l'Afrique à la croisée des chemins», lors d'une conférence-débat, samedi 30 mai 2015, à l'amphithéâtre 1.600 de la Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi, sis à côté du rectorat, à Brazzaville. Les débats entre l'auteur, le corps professoral et les étudiants, venus très nombreux, se sont déroulés sous la modération du professeur Mukala Kadima Nzuzi, qui avait, à ses côtés, le vice-doyen de la Faculté de droit, alors que la présentation du livre a été faite par le docteur Bienvenu Boudimbou.

Abordant la tenue avec laquelle il a été consacré, récemment, docteur honoris causa par l'Université polytechnique internationale du Bénin, le docteur Michel Innocent Peya a décortiqué son ouvrage de 342 pages, structuré en sept chapitres. Son ouvrage est la résultante d'un travail d'observation sociologique de l'homme, de l'homme africain, en particulier, dans ses rapports avec l'environnement politique, économique et socio-culturel. Il y établit un véritable diagnostic des maux qui minent les pays africains, en pointant du doigt le dysfonctionnement des institutions africaines et leurs conséquences sur la vie sociale. Il s'agit, précisément, de la pratique de la démocratie dans les Etats africains, après le sommet de La Baule du 20 juin 1990. Vingt-quatre ans après l'accession des Africains à la démocratie, l'auteur pense que le constat qui se dégage est amer: les pays africains n'ont connu que désordre et anarchie.



La couverture du livre.

S'interrogeant sur le bien-fondé de ce mode de gouvernance, il apporte donc, à sa manière, sa pierre à l'édifice, en proposant l'instauration d'une démocratie à l'africaine, fondée sur le mode de gouvernance ancestral; ce qu'il appelle par le bon sens, avec ses fondamentaux, c'est-à-dire la capacité de donner du sens aux modes de vie des Africains. Pour lui, la démocratie à l'africaine



Pendant la cérémonie.



Innocent Peya dédicant son livre.

veut dire que les Africains doivent, maintenant, penser l'Afrique à la manière des Africains, à l'instar des Anglais, des Français, des Allemands, des Américains, des Chinois, etc., qui ont enrichi la démocratie héritée des

Grecs, et y apportant leurs valeurs culturelles locales. Les débats ont été passionnants et l'auteur a répondu, sans détour, aux questions qui lui ont été posées. Exprimer l'idée essentielle de son livre, il a indiqué que celui-ci, sur le plan pratique, est une sonnette d'alarme contre le risque d'anarchie qui est de retour dans certains pays, comme la Lybie, la Côte-d'Ivoire, la RDC, l'Irak et biens d'autres.

C'est, donc, une invite aux peuples africains de se réveiller et de prendre conscience des dangers qui nous guettent et qui risquent de freiner le développement tous azimuts de nos pays, qui repose sur la consolidation de la paix. Ce livre, a-t-il poursuivi, revêt un double caractère: il nous présente deux voies: la première est celle du bon sens et la deuxième celle de l'alternance absolue. Le bon sens, selon lui, est une vertu de la démocratie à l'africaine, fondée sur le dialogue, le consensus, la concertation, le compromis et les valeurs initiatiques. L'alternance absolue, quant à elle, est un principe importé et emprunté à la culture occidentale, fondée sur le strict respect des textes existants. Donc, inadaptés à nos réalités africaines.

Concluant son exposé, Innocent Peya, qui a été vivement ovationné par ses interlocuteurs, a invité les Africains à réfléchir sur les problèmes du continent, afin de prendre leur destin en main. Car, le développement du continent dépend de ses propres fils. Il a, enfin, dédié son livre à ceux qui l'ont acheté, séance tenante, et a promis d'en faire, également, don à la Grande bibliothèque universitaire.

Grévy Joël OKEMBA

Libre propos

Ce que j'entends par changement

Le Larousse nous définit le changement comme l'action de changer, modifier, transformer, innover. Nous faisons la différence entre ceux qui utilisent leur «architecture» intérieure et ceux qui ne le font pas. Pour changer et affiner les perceptions, avant d'agir sur ces dernières, il faut, le plus souvent, savoir comment mettre en application trois qualités majeures: l'agilité mentale, le pouvoir de concentration et la capacité à tirer partie de ses erreurs.



Par Marc Claudel Zyboth.

Les as de la performance ne considèrent pas le changement comme un élément auquel il faut résister, ou que l'on peut se contenter de bien comprendre. Le changement est une source d'opportunités qu'il faut guider. Lorsqu'on mène plus facilement un cheval dans une direction qui est déjà la sienne, cela nécessite d'être à l'écoute du cheval et de mettre en œuvre tous les talents d'un bon cavalier, afin d'être en mesure de juger si ce cheval galope vers un mur ou vers un espace libre.

Les hommes et les femmes qui se maintiennent à des niveaux élevés de performance nous fournissent des éléments de réponse, au fur et à mesure que les individus et le monde qui nous entourent changent. Enfin, on agit pour ne garder que le meilleur et laisser de côté tout le reste. Aussi, la voie critique ou chemin de l'objectif est l'élément clé de la capacité à changer. C'est la trajectoire la plus efficace ou la plus appropriée qu'il faut emprunter, pour atteindre ce but. Nous pouvons gérer le changement, en agissant à partir des décisions soigneusement réfléchies et résolutions innovatrices: c'est le choix que font, de nos jours, beaucoup d'individus. Dans la gestion du changement, on doit un succès à sa capacité à mettre quatre qualités: rester un étudiant à vie, escompter la réussite, se forger des alternatives d'avenir, actualiser son projet.

L'une des conclusions sur le changement est que la plupart des gens résistent au changement qui ne tinte pas dans leurs poches. Dans un sens, c'est une bonne chose. Cela confère au comportement un certain degré de stabilité et de prévisibilité. Si des résistances n'existaient pas, le comportement organisationnel s'apparenterait à un jeu de hasard. La résistance au changement peut, en outre, favoriser des conflits fonctionnels des collaborateurs, remettant en cause un plan de réorganisation ou un changement dans une ligne et susciterait ainsi un débat salutaire qui se traduirait par une meilleure décision. La résistance au changement comporte un inconvénient majeur et bien réel, elle est un frein à l'adaptation et au progrès. A présent, dans l'acceptation et la compréhension du mot changement, il nous revient à changer nos mentalités et la constitution, pour une nouvelle République, fondée sur des valeurs de modernité.

Marc Claudel ZYBOTH

REMERCIEMENTS

M. Paul Lazare Tsoua-Bilhy, Directeur technique du groupe national de presse «La Nouvelle République», ex-Mweti, et Directeur de publication du bimensuel indépendant «Le reporter»; Mme Tsoua-Bilhy née Ossebi Clémence; les enfants Tsoua-Bilhy (Pinnorel, Bénérice et Mardochey) et famille, remercient tous les parents, amis et connaissances qui, de près ou de loin, leur ont apporté un soutien moral, matériel, spirituel et financier, lors du décès de leur fils, cadet et petit-fils, le nommé: TSOUA-BILHY Ravissand Sylla, élève en classe de quatrième au C.e.g 8 Mars, à Brazzaville; décès survenu le samedi 9 mai 2015, à 20 heures, au C.h. Que tous trouvent, ici, l'expression de leur profonde gratitude.



tant national de l'Association des producteurs de pétrole africains (APPA) pour le Congo; à M. Marcel Moukoko, secrétaire général du Mouvement pour la solidarité et le travail (Must); à Mme Marie Claudine Songuetaye, administrateur-maire d'Enyellé (Likouala); à M. Cheick Damba-Ngollo, président de l'association «Actions pour la jeunesse du Congo "A.J.C NZUNGU"»; au personnel du groupe national de presse «La Nouvelle République», ex-Mweti; aux agents de la Direction de la presse et de l'édition (DPE) du Ministère de la communication et des relations avec le Parlement; au personnel (administratif, enseignant et élèves) du C.e.g 8 Mars, à Brazzaville; sans oublier l'ensemble des jeunes du quartier-44 Mounjali, pour leur assistance multiforme.

Inhumé le Mercredi 20 mai 2015, Ravissand Sylla repose, désormais, au cimetière privé Ekouya-Itoua, à Itatolo (Brazzaville) Paix à son âme!

Ces remerciements s'adressent particulièrement au Général Nianga-Ngatse-Mbouala, commandant de la Garde Républicaine et président d'honneur de l'association «Les amis du général Nianga-Ngatse-Mbouala pour le développement de Kingoué (AG2NMDK)»; au Vénéral Alphonse Mboudo Nesa, vice-président de la commission économie et finances du Sénat et ancien ministre; à M. Célestin Tombe-Kende, préfet du département de la Bouenza; au médecin Colonel Jean Michel Shanga, Préfet du département du Pool; à l'honorable Jean Sibaly, Député de Kingoué (Bouenza); à M. Jean-Pierre Goma-Mabondzo, représen-



OFFRE D'EMPLOI

La société Air Liquide Congo, Filiale du groupe Air Liquide, dont le siège est à Pointe-Noire, recherche, pour son développement au Congo, un Spécialiste Oil & Gaz (Ingénieur Soudeur); ce poste sera basé à Pointe-Noire, avec de possibilités de mobilité en Angola.

- Missions principales:

- Il assurera la promotion des solutions Air Liquide Welding (Soudage) et la veille concurrentielle au Congo et en Angola;
- Il sera une interface entre Air Liquide Welding et Air Liquide Congo et Angola pour les approvisionnements, ventes et livraisons à la clientèle;
- Il participera à l'évaluation des besoins clients pour le soudage;
- Il sera l'interlocuteur privilégié des compagnies Oil & Gaz au Congo et en Angola.

- Profil recherché:

- Ingénieur Soudeur ou équivalent;
- Une expérience réussie dans l'industrie pétrolière (Oil & Gaz);
- Informatique: Word; Excel avancé, power point, Outlook, internet;
- Sensibilité commerciale et sens élevé de la communication, de la collaboration;
- Autonomie, confidentialité et rigueur;
- La maîtrise de la langue anglaise est souhaitée et la connaissance du portugais serait un atout.

Merci d'envoyer votre dossier (CV, lettre de motivation) par mail, avant le 20 juin 2015, à l'adresse suivante;
RH Assistant: jean.balevoukila@airliquide.com

Fait à Pointe-Noire, le 12 mai 2015

Ministère de la culture et des arts

Perpétuer les personnalités congolaises par des monuments

Jean-Claude Gakosso, ministre de la culture et des arts, s'est entretenu, jeudi 28 mai 2015, à son cabinet, à Brazzaville, avec Choe Chol Su, chargé d'affaires à l'ambassade de la République populaire démocratique de Corée. Au cœur de cet entretien: l'examen de l'état de la coopération culturelle entre les deux pays.

Les deux personnalités ont débattu, en effet, de la question liée à la conception et à l'érection, dans la ville-capitale, des monuments de certaines personnalités qui ont marqué l'histoire du pays. «*Les années passent, les souvenirs restent*», dit un adage populaire. C'est ainsi qu'ont été conçus, en République de Corée, cinq monuments de ces différentes personnalités, qui seront érigés par les techniciens coréens, dans un proche avenir, dans les endroits que le Ministère de la culture et des arts aura retenu, de connivence avec la Mairie de Brazzaville. Il s'agit des monuments du roi Makoko, des

anciens présidents Alphonse Massamba-Débat et l'Abbé Fulbert Youlou; de Stéphane Tchitchellé, d'Edith Lucie Bongo Ondimba, première Dame du Gabon et fille aînée du président Denis Sassou-Nguesso (d'heureuse mémoire), et de l'arc de l'unité. Notons que dans le cadre de la coopération culturelle avec la Corée, il s'avère que les artistes coréens procèdent, après sept ans, à la conception des œuvres d'art (monuments) au Congo. Car, le Congo est en train de faire son histoire, au travers des monuments, pour permettre aux nouvelles générations, celles qui n'ont pas connu ces personnages, de se mirer dans



Choe Chol Su et Jean-Claude Gakosso, pendant l'entrevue.

l'histoire du Congo. A l'issue de l'entretien avec le ministre, le diplomate coréen a affirmé: «*Nous entretenons des relations de coopération avec la République du Congo dans plusieurs domaines. Surtout, dans le domaine de la culture, nous*

avons des relations très vastes. J'espère que ces relations vont encore se renforcer et se développer au profit du peuple congolais ».

Espérance NDANGABALI (Stagiaire)

Réaction au doyen Jaime Albert Ikili

Le Gouvernement a bien prévu la construction d'un Musée national

Dans son édition du mercredi 27 mai 2015, numéro 3497, en page 21, La Semaine Africaine a donné la parole à Jaime Albert Ikili, ancien conservateur directeur du Musée national, puis du Mausolée Marien Ngouabi, qui a rappelé à la mémoire des Congolais que notre pays a bel et bien créé un Musée national. Ce dernier conclut, cependant, son propos, en disant: «*Notre pays a le grand devoir de faire revivre cette structure importante, pour l'histoire de notre pays*».



Les travaux de construction du Musée national traînent, depuis quelques années

A travers cette réaction, nous voulons, simplement, rappeler à l'ancien conservateur, aujourd'hui à la retraite, que le Gouvernement n'a pas abandonné la construction du Musée national. Les travaux de celui-ci sont effectués à côté de la Bibliothèque nationale, vers le C.e.g Nganga-Edouard, à Brazzaville. Sans doute, les travaux de construction de ce musée traînent, depuis quelques années. Aujourd'hui, ils semblent même avoir été abandonnés. C'est dans un conseil des ministres du 5 juillet 2010, fait, d'ailleurs, par Jean-Claude Gakosso, ministre de la culture et des arts, que le Gouvernement avait décidé de la construction d'un Palais de la culture, du Musée national et de la Cité du Fespam. Mais, cinq ans après, aucune première pierre de ce vaste projet n'a été posée à Kintélé, au Nord de Brazzaville. La réaction du doyen Jaime Albert Ikili a, sans doute, comme mérite de réveiller le Gouvernement sur ce projet lié à la culture. Sans doute, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, aura à cœur d'ajouter à ses œuvres, ce projet de Palais de la culture et de Musée national, et, en même temps, redonner vie aux musées qui existent dans les chefs-lieux de département, avant la fin de son deuxième septennat. Des œuvres dans la culture, pour rejoindre la définition de ce concept faite par l'Unesco: «*Dans son sens le plus large, la culture peut, aujourd'hui, être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances*».

Félicien Dany NGUEMBO (Lecteur)

Fondation Calissa Ikama

Bientôt le lancement du Prix Calissa Ikama pour la créativité des arts à l'école

La Fondation Calissa Ikama a organisé, samedi 16 mai 2015, à son siège, situé au Plateau des 15 ans, à Brazzaville, une rencontre avec les responsables syndicaux des enseignants. Objectif: inciter les enseignants à intégrer les arts à l'école. Etant donné la valeur de la pratique artistique dans l'épanouissement des enfants. Cette rencontre a été présidée par Ken Phinéas Tchiteya, chargé des projets à la Fondation Calissa Ikama. En présence d'un parterre de jeunes.

Répondant aux préoccupations des journalistes, à propos de la rencontre avec les responsables des syndicats des enseignants, Ken Phinéas Tchiteya

a fait savoir: «*Aujourd'hui, nous avons réuni cet échantillon du corps syndical des enseignants, dans un but précis: nous nous approchons de la Semaine inter-*



Ken Phinéas Tchiteya.



Photo de famille à la fin de l'entrevue.

nationale de l'éducation civique. Et, la Fondation veut lancer le Prix Calissa Ikama pour la créativité des arts à l'école. Ce prix récompensera les initiatives des enseignants et des chefs d'établissements scolaires». A en croire le chargé des projets de cette Fondation, deux étapes vont présider le lancement de ce prix: la première consistera à s'assurer que tout le monde a la même compréhension du rôle, de l'importance de l'éducation artis-

tique à l'école; la deuxième indique que les participants à ce programme bénéficieront d'une formation qui leur apprendra à recourir aux arts comme outils didactiques, pour développer les activités de pratique artistique au profit des enfants. Ceci, pour répondre, entre autres, aux desiderata de l'Unesco, qui estime nécessaire que l'on développe les activités de pratique artistique, afin de contribuer au développement, chez les enfants, des compé-

ANNONCES

Ne cherchez pas à rattraper un numéro du journal. Mais, plutôt, abonnez-vous, pour qu'aucun numéro ne vous échappe.

Renseignez-vous au n°:
06 889 98 99/05 528 03 94.

Pour améliorer la qualité de sa publication, un journal cherche à recruter un rewriter.

Contact: 05 528 03 94/06 889 98 99.

tences comme: l'imagination, la créativité, etc., indispensables à leur bien-être. Toujours dans le cadre des préparatifs du Prix Calissa Ikama pour la promotion des arts à l'école, une rencontre de travail a eu lieu, vendredi 23 mai dernier, au siège de cette Fondation, entre les responsables de la Fondation et quelques chefs d'établissements scolaires de Brazzaville.

Organisation à but non lucratif, la Fondation Calissa Ikama a été créée en 2008, par Jean Jacques Ikama, à la mémoire de sa fille Calissa, à ce jour, la plus jeune écrivaine du Congo-Brazzaville, décédée à l'âge de 15 ans, des suites d'un cancer.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

CZA Conseils Associés en Afrique Congo
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Partenaire STC PARTNERS
327, Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers,
1er étage apt. 102
B.P: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

PANALPINA TRANSPORTS MONDIAUX CONGO SARL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5 310 150 000 F CFA
Siège Social- 3, avenue Zéphirin Lassy, Zone Portuaire, B.P: 1125
Pointe-Noire
République du Congo

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Aux termes du procès-verbal constatant les décisions de l'Assemblée Générale, en date du 30 décembre 2014, de la société PANALPINA TRANSPORTS MONDIAUX CONGO SARL, société immatriculée au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/08 B 413, l'Assemblée Générale a décidé de l'augmentation du capital social de 70.000.000 francs CFA à 5 310 150 000 francs CFA.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 15 DA 689 du 22 mai 2015.
Modification du RCCM de Pointe-Noire en date du 22 mai 2015.

Pour avis.

NOUVEAU

Zone CEEAC

N°1 Mai/Juin 2015

CAPÉCO AFRICA

Le magazine du développement économique de la Zone CEEAC

A LA UNE

■ Les moyens mis en place par les autorités camerounaises dans sa lutte contre Boko Haram

eroun

forces et atouts économiques

des lieux du plan d'urgence

ennal (2015-2017) pour

élévation de la croissance

économique du pays



Paul Biya
Son rôle dans la stabilité et l'émergence du Continent africain



EXCLUSIF
Boko Haram, qui finance ?

Entretien avec
M. Ahmad ALLAM-MI,
Secrétaire général de la CEEAC



Infrastructure
Pointe-Noire,
l'atout de l'eau profonde

DÉVELOPPEMENT
Ces grandes banques qui
parient sur l'émergence

3000 XAF - France - RW - Belgique - 4,50 € - Luxembourg - 4,50 € - Italie - 4,50 € - Maroc - 45,00 MAD - Canada - 6,99 \$ can - Tunisie - 6,90 TND - Doh - 4,25 €

104777-1-1-4,00 €-10

Le Congo et l'Afrique Centrale ont dorénavant leur magazine économique avec CAPECO AFRICA Zone CEEAC

Actuellement en vente

Eliminatoires CAN U23 2015

Le Congo, bon pour le dernier tour!

Les Diables-Rouges U23 du Congo ont fort bien négocié le deuxième tour des éliminatoires de la CAN U23 2015 et des éliminatoires des J.O (Jeux olympiques) 2016. Battus (0-1), à Accra, au match aller, ils ont pris une belle revanche, dimanche 31 mai 2015, à Pointe-Noire, en épinglant leurs homologues du Ghana, sur le même score (1-0), au terme du temps réglementaire, avant d'arracher leur qualification aux tirs au but (5 tirs réussis contre 4).

Le but des Diables-Rouges a été inscrit par Silvére Ganvoula, après trente-quatre minutes de course. Et pendant l'épreuve fatidique des tirs au but, les Congolais ont été plus adroits que leurs adversaires. Le succès couronne, donc, l'entreprise.

Mais, au fond, on l'attendait, cette qualification. Parce qu'à Accra, les moins de 23 ans congolais avaient fait forte impression. Et ils l'ont confirmé, à domicile, en étalant un jeu collectif qui a enchanté leur entraîneur, Claude Le Roy. Ils ont gratifié le maigre public ayant pris d'assaut les gradins, alors que le spectacle était gratuit, d'une merveilleuse prestation. Il ne pouvait en être autrement. C'est vrai, les Ghanéens étaient à un doigt d'égaliser, vers la fin



Les joueurs des Diables-Rouges U23 célèbrent leur qualification (Ph. Kwamy).

du match. Heureusement, il y avait un certain Christoffer Mafoumbi, dans les perches. Calme, il s'est offert une belle parade sur le ballon destiné à garnir sa cage. Le métier de ce garçon, qu'on le veuille ou non, a rassuré.

On savoure donc, comme il se doit, le passage des Diables-Rouges U23 au dernier tour des éliminatoires de la CAN 2015. Le public, lui, a explosé de joie. D'autant plus que la qualification est obtenue aux dépens

d'un pays, le Ghana, qui est la bête noire du Congo, au niveau des sélections nationales. En cela, c'est un succès historique. D'autres équipes sont qualifiées, sur le terrain, pour le troisième tour. Ce sont: Mali, Ouganda, Tunisie, Zambie, et Zimbabwe. Ils rejoignent l'Afrique du Sud, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, le Maroc et la Nigeria, exemptés des deux premiers tours éliminatoires.

Les matches du dernier tour

seront disputés dans le courant du mois de juillet (Aller: 15, 16 ou 17. Retour: les 29, 30 ou 31 juillet 2015). Les sept pays vainqueurs dudit tour se retrouveront au Sénégal, du 28 novembre au 12 décembre 2015, pour la phase finale. Au sortir de cette phase, les trois premiers iront aux J.O de Rio de Janeiro, au Brésil. Le chemin est encore rocailleux, on le voit.

Equateur Denis NGUIMBI

Coupe de la Ville de basket-ball

La fête était militaire à Kinkala

Pour la première fois de son histoire, la Ligue départementale de basket-ball de Brazzaville a délocalisé les finales de la Coupe de la Ville. Elle les a fait disputer, dimanche 31 mai 2015, au Complexe sportif de Kinkala, dans le département du Pool. Où les militaires d'Inter Club, à l'appétit gargantuesque, ont remporté les trophées des vainqueurs, en dames, comme en hommes.

Des finales de la Coupe de la Ville de Brazzaville, dans le Pool! Cela aurait, à coup sûr, ressemblé à un projet irréalisable, il y a quelques années encore. La principale difficulté résidait sur l'absence d'infrastructures réglementaires. Pourquoi, donc, les délocaliser, aujourd'hui, si loin de la ville-capitale?

Les dirigeants du basket-ball brazzavillois, notamment Fabrice Makaya Matève, président de la Ligue, justifie cette option par «le manque d'infrastructures dans la ville-capitale, toutes étant en chantier, pour leur permettre d'être mises aux normes internationales, afin d'abriter les Jeux africains, en septembre prochain. En plus de la proximité de Kinkala.» Il y a aussi que, désormais, chaque chef-lieu de département dispose d'infrastructures sportives modernes construites dans le cadre de la municipalisation accélérée. Rien ne s'oppose plus à l'organisation des matchs dans l'interland. Il s'agit, pour la ligue de Brazzaville, «de valoriser les infrastructures de l'interland mises à la disposition de la jeunesse par le président de la République, dans le cadre de la municipalisation accélérée des départements», a-t-il ajouté. Et concluant: «Amener le basket-ball dans les départements, c'est y vulgariser cette discipline, avec l'espoir que des équipes vont naître.»



Toute la détermination de l'Inter-Clubienne Thérance Ikounga, dans sa possession de balle.

Tout un programme, donc. Mais, faire découvrir le basket-ball aux populations des départements suffira-t-il à déclencher des vocations et les plus populaires n'en garantiront pas une pratique automatique par les jeunes d'un département visité, si tel est l'objectif visé par les organisateurs. Le basket-ball exige aussi du matériel qu'il n'est pas toujours facile d'acquérir. Cela, heureusement, la Ligue de Brazzaville l'a compris. Elle a fait don de ballons et d'autres équipements à la direction départementale des sports du Pool.

La veille, des dizaines de gosses de Kinkala, garçons et filles, ont été initiés au basket-ball. Leur enthousiasme était sans entorse, leur joie, pleine, spontanée, pure, sans arrière-pensée. Leur offrir-t-on d'autres occasions de jouer, de cajoler la balle orange? Là est l'énigme.

Inter Club dames revient

Pour revenir aux finales de la Coupe de la Ville, les dames d'Inter Club et de Brazza Basket en ont décousu les premières. Inter Club a séduit, par sa mobilité, sa combativité et sa réussite devant les paniers. En face d'elles, les filles de Brazza Basket étaient lourdes, manquaient de fraîcheur physique en plus de leurs mala-

dressés dans les shoots. En un mot elles étaient méconnaissables. On le voit bien, la victoire ne pouvait sourire qu'à l'Inter Club. Le score en dit long: 54-44. Grâce à cette victoire les militai-

res détrônent leur adversaire au palmarès de la Coupe de la Ville. Mais, le niveau technique reste encore faible, côté féminin. Chez les hommes, Inter Club affrontait Patronage Sainte-Anne. Une finale heureuse, également, pour Inter Club, qui a réglé son compte à son rival: 55-45 (16-9, 15-12, 10-9, 14-15). Finalement, Inter Club conserve son trophée. G.M.

Fifa: Blatter réélu, mais attendu au tournant!

Le Suisse de 79 ans, Sepp Blatter, a été réélu, pour un cinquième mandat, vendredi 29 mai, à Zurich. Son concurrent, le prince jordanien Ali bin Al Hussein, qui l'avait, pourtant, mis en ballottage, a retiré sa candidature, avant le second tour du scrutin. L'actuel dirigeant de la Fifa a, en effet, remporté 133 votes, contre 75, au premier tour. Ce qui lui faisait rater de peu la majorité des trois-quarts nécessaire pour être élu, directement. Mais son opposant a renoncé, au dernier moment. Blatter est, cependant, attendu au tournant, plusieurs sponsors de la Fifa appellent l'organisation de football à prouver qu'elle luttera contre la corruption et se montrera transparente, après sa réélection à sa tête.

Coupe de la Confédération

L'optimisme de Rémy Ayayos Ikounga

Après la victoire de l'A.C Léopards de Dolisie, le 17 mai dernier, à Dolisie, aux dépens de Warri Wolves du Nigeria, au match aller du tour de cadrage de la Coupe de la Confédération, le président Rémy Ayayos Ikounga ne pense plus qu'à une chose: gagner la coupe. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il exprime son optimisme

*Après l'élimination en Ligue des champions, vous avez exprimé votre désolation. Quel commentaire vous inspire la victoire face à Warri Wolves, en match aller des barrages de la Coupe de la Confédération?

** Effectivement, vous avez bien fait de rappeler que grande était ma déception, après notre prestation d'Alexandrie. J'avais dit, à cet instant, que, je comptais sur ma foi en Dieu pour me ressourcer et me galvaniser pour la suite de la saison. Vous êtes sans ignorer que, j'avais pris une attitude assez ferme vis-à-vis des joueurs que je rendais, moi-même, directement, responsable de notre déroute. Je pense que mon message a été bien reçu. Avant le match, j'ai senti des joueurs plus concernés par les enjeux et qui m'avaient promis de laver l'affront d'Égypte et refaire plaisir au public sportif congolais. Je pense qu'hier, ils ont rendu une belle copie. En tout cas, celle que nous attendions tout au moins.

*Au début de l'année, l'objectif principal de Rémy Ayayos Ikounga, de l'Ac Léopards était de remporter la ligue des champions. Cela n'a pas marché. Est-ce que vous gardez le même objectif pour la Coupe de la Confédération?

*** Quand l'équipe s'engage dans une compétition, j'ai le devoir de l'amener jusqu'au bout. Il en sera ainsi pour cette compétition, comme nous le révisions pour celle que nous avons quittée. Le talent reste intact. Le problème se situait au niveau de l'engagement psychologique et physique. Ces éléments réunis, ils peuvent faire que l'A.C Léopards puisse satisfaire le public congolais, comme autrefois. N'oublions pas, aussi, une chose: les prestations de l'A.C Léopards n'ont pas d'impacts seulement sur le club, lui-même, mais sur tout le football congolais. Voilà pourquoi les autres clubs sont obligés de nous soutenir. Cette année, nous avons eu l'avantage d'avoir un club qui n'est entré qu'en seizième de finale. Si nous avions aligné quatre clubs en compétition africaine, cela n'est pas le fruit du hasard. Le calcul est fait selon les points glanés par les clubs des pays dans les compétitions inter-clubs. Si l'A.C Léopards n'intègre pas la phase des poules, les points des clubs congolais s'amenuisent. Par contre, un parcours excellent permettra à notre football de garder son quota actuel.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI



Rémy Ayayos.

VILLA A LOUER
A Pointe-Noire (Côte Matève)

Référence: «11 morts»

Quatre (4) chambres à coucher, dont deux (2) avec placards + deux (2) toilettes internes (parents et enfants) + cuisine vaste moderne, maison climatisée.

Parcelle clôturée (paillote + bêche à eau et surpresseur).

N.B. Annexe moderne avec salon, chambre et cuisine dans la parcelle.

Contact: 06. 673.10. 83/06.670. 72 16
01.673.10.83/ 05.588.49.69

ESPACE J.D.D

Hôtel-bar-Night-club avec sa salle d'attente confortable

Situé à Loua, à 17 Km de Brazzaville, à l'arrêt «Tata Nzo», sur la Route nationale n°1.

ESPACE J.D.D est aussi présent à Mafouta, avec son night-club, à 20m de la station service de Total, toujours sur la Route nationale n°1.

Pour tout contact:
(242) 06 664 92 31 / 05 559 44 90



BUROTOP IRIS,
Distributeur officiel
en Afrique centrale.

BUROTOP IRIS

APC
by Schneider Electric

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



RICOH

N°1 Mondial
en solutions d'impression

BUROTOP IRIS

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com

**Ordinateur de Bureau Reconditionné
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur**

Windows installé
Compatible ANDROID/APPLE

+ à 99.000 FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



BUROTOP IRIS

SAMSUNG

**les bourrages de papier
vous coûtent plus cher que le papier lui-même,
Essayez les imprimantes SAMSUNG
avec la technologie Anti-bourrage**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88